

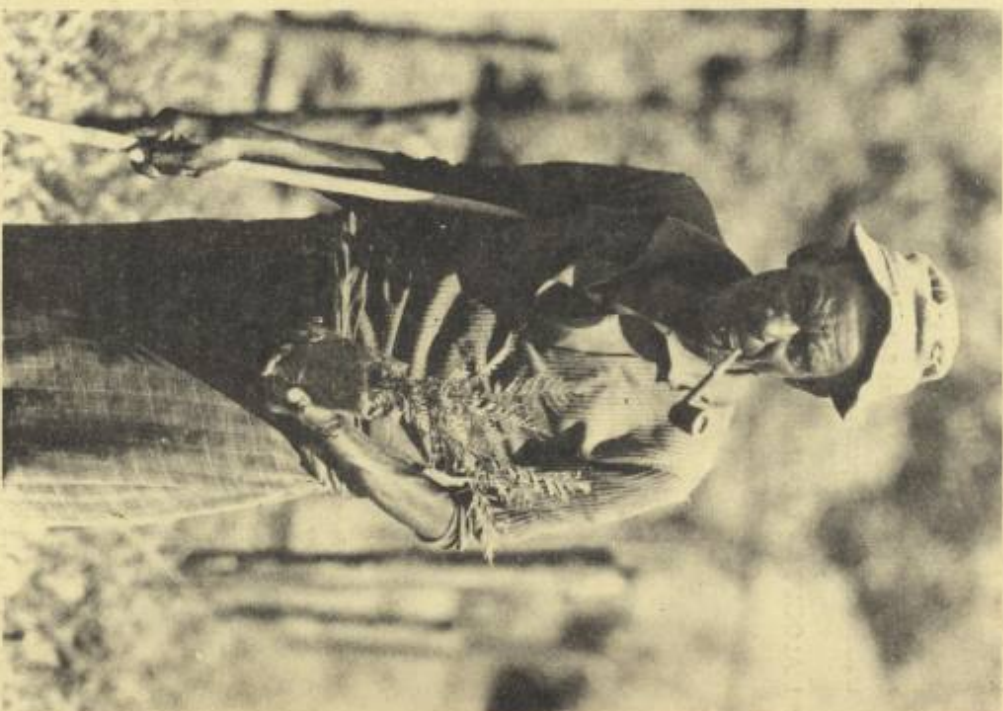


Photo: Roger Vandekerckhove

1986: Année de l'intensification agricole.

150

SOMMAIRE

Editorial: Aidez-moi	3
Articles:	
E. Ntakurubimana: Un évêque rwandais rêve d'une Eglise	4
A. Ndirabatswe: Les paiements internationaux sont faux	21
P. Nyabenda: La recherche agricole et le paysan	33
J.-M. Moretti: Faut-il avoir peur du SIDA?	40
J. Ntambungiro: SIDA: Le Rwanda se mobilise	50
L. Mukayiranga: Femmes et société rwandaise	61
Actualités rwandaises:	
En marge du Congrès: La parole du Président	69
P. Mbaraga: Une T.V. rwandaise pourquoi faire?	78
Dans l'Eglise au Rwanda:	
G. Theunis: Deux projets de la traduction de la Bible en Kinyarwanda	84
Carnet:	
Novembre-Décembre 85	90
A travers livres et revues:	
P. Rutayisire: L'évangélisation du Rwanda (1922-1945)	95
Courrier des lecteurs:	
Lettre à un chrétien - J'exprime mon étonnement - A propos de la Théologie de la Libération - Questions (im)pertinentes	101

DIALOGUE

DIALOGUE N° 115

Mars - Avril 1986

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Emmanuel NTAKARUTIMANA, Dominicain, Faculté de Théologie de Kinshasa, Zaïre

Mgr Joseph RUZINDANA, Evêque de Byumba, Président de la Conférence Episcopale du Rwanda

Augustin NGIRABATWARE, Professeur-assistant à la Faculté des Sciences Economiques, Université de Fribourg, Suisse

Docteur Pierre NYABYENDA, I.S.A.R. Rubona

Jean-Marie MORETTI, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Paris, France

Joseph NTAMAHUNGIRO, Journaliste, Revue DIALOGUE

Landrada MUKAYIRANGA, Responsable de la Direction: Education Populaire et Promotion Familiale au Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales

Paul MBARAGA, Ex. Journaliste, ORINFOR, Kigali

Guy THEUNIS, Père Blanc, Revue VIVANT UNIVERS, Namur, Belgique
Richard FRIEDLI, Dominicain, Directeur de l'Institut de Missiologie, Université de Fribourg, Suisse

Claude TALBOT, Prêtre « Fidel Donum », Petite Séminaire, Butare

Jules SEVERY, Père Blanc, Responsable du Bureau Episcopal de Développement, Kigali

Etienne de BIOURGE, dentiste, Centre Hospitalier de Kigali

EDITEUR:

A.S.B.L. — DIALOGUE B.P. 572 KIGALI/RWANDA

REDACTION: Guy MUSTY et Joseph NTAMAHUNGIRO

COMITE DE REDACTION

BAGAMBIKI Zéphyrin — BAGARAGAZA Thaddée —
DONNET Michel — FUNGA François — GAKWAYA
Athanasie — KAMEYA André — KANZAYIRE Joseph —
MUKABUTERA Dorothée — MUNYAMBARAGA
Narcisse — MUNYARUGERERO François-Xavier —
NGANGO-UBONABENSHI Odette — NGIRABACU
Jean-Baptiste — NTAVYOHANYUMA Pie — RUKEBESHA
Aloys — SINDAMBIWE Silvio

SECRETAIRE-DACTYLOGRAPHE: KAMANGO T.

Renault 9



**Essence ou Diesel
Confort, Robustesse
et Sobriété**

RENAULT 



RWANDAMOTOR S.A.R.L.
B.P. 448 KIGALI Tél. 5034-5452



NAHV RWANDA SARL

PEUGEOT

MITSUBISHI

HONDA

PHILIPS

B.P. 626 Kigali

Tél.: 5449 - 5458 - 5855 - 6978

Dépt véhicules

Tél.: 5333 - 5338

Editorial

Aidez-moi !

En ouvrant le Vème Congrès ordinaire du Mouvement, le Président du Rwanda a lancé un appel pathétique à ses compatriotes, mais aussi aux étrangers qui résident dans son pays. "Mon ambition, dois-je le répéter, est de faire de ce pays un véritable Etat de droit".

Un "Etat de droit" est celui qui ne s'établit ni sur la contrainte, ni sur l'arbitraire. D'où l'invitation pressante du Chef de l'Etat pour qu'on l'aide à faire disparaître l'arrogance et la corruption qui font du fonctionnaire un exploiteur et un seigneur. Parlant de ces "pratiques", le Président s'est écrié : "aidez-moi à les réprimer".

Dans l'administration, comme dans le commerce, le client est donc roi ! Il ne comparait pas devant le fonctionnaire comme un coupable pantelant face à un juge impitoyable et véreux, mais il attend - poliment - qu'on le serve gratuitement. C'est son droit.

Puisse le dernier Congrès réformer en profondeur nos habitudes et nos mentalités. Et cet appel être entendu bien au-delà des bureaux où siègent les administrateurs et les fonctionnaires. A l'hôpital aussi, mais encore à l'école et à l'église même, le "client" demeure le roi.

Faut-il rappeler ici cette parole célèbre :
"VOUS AVEZ RECU GRATUITEMENT, DONNEZ GRATUITEMENT".

DIALOGUE

Articles

A l'occasion d'un jubilé (25 ans de présence dominicaine au Rwanda et au Burundi), Mgr Joseph RUZINDANA, évêque de Byumba et Président de la Conférence Episcopale du Rwanda, a présenté aux soeurs et aux frères dominicains rassemblés à cette occasion, une très riche méditation sur l'Eglise africaine de ... demain !

Nous présentons ici un résumé de cette conférence si dense, en mettant en évidence les propos mêmes de l'évêque.

Un évêque rwandais rêve d'une Eglise

QUELQUES THEMES MAJEURS

Pour Mgr RUZINDANA, sept thèmes rejoignent les questions fondamentales et les défis qui devront constituer la préoccupation de l'apôtre à la recherche d'un christianisme africain pertinent :

- ~ Recherche d'identité
- ~ Inculturation
- ~ Eglise et Développement
- ~ Finance et Indépendance économique
- ~ Engagement du laïc dans la vie de l'Eglise
- ~ Le clergé de demain et sa formation
- ~ La place des religieux et religieuses.

L'Afrique est vaste. L'évêque de Byumba le sait fort bien et nous le confie d'entrée en jeu. "Il est sans nul doute prétentieux de vouloir parler de l'Eglise de demain en Afrique. La société africaine est tellement variée, tellement diversifiée, qu'il est difficile et qu'il ne serait d'ailleurs pas juste, de lui faire correspondre un visage unique de l'Eglise". Dans cette société plurielle "les orientations pastorales, les recherches théologiques s'orientent selon les besoins, les préoccupations majeures; les structures elles-mêmes s'adaptent aux différents contextes". Dans cette recherche d'une vie d'Eglise contextualisée, les Eglises locales devront retrouver leur place au sein de l'Eglise universelle. C'est ainsi qu'il faudra redécouvrir la dynamique de la diversité dans l'unité. De façon obligée, cette tâche tiendra en compte le devenir de chaque nation et les différentes interférences entre nations. Ceci suppose aussi que l'on se situe dans la perspective globale du devenir de l'Eglise universelle.

Toute évolution en ce sens va engager de grandes manoeuvres audacieuses ainsi qu'une lecture sans complaisance de la situation actuelle. C'est dire que nous sommes d'abord renvoyés à la tâche d'évaluation des pages d'Evangile déjà inscrites dans notre histoire. "Parler de l'avenir de l'Eglise en Afrique suppose que nous fassions déjà objectivement le point". L'époque de l'innocence du salut des âmes étant passée, on devra ensuite passer à un examen critique des systèmes socio-politico-économiques. Annoncer la Bonne Nouvelle à l'Afrique ne se comprend que dans la mesure où on a d'abord examiné le contexte culturel dans lequel son Eglise vit.

Ce nouveau départ appelle comme par harmonie interne un retour à une saisie renouvelée du rôle de l'Esprit dans la vie des communautés. L'évêque

ne manque pas de le souligner. "Avant tout, comment parler de l'Eglise de demain sans interroger l'Esprit Saint sur ce qu'il veut de son Eglise en Afrique ? Comment ne pas être à l'écoute des hommes et interroger la communauté chrétienne sur ce qu'elle vit, sur ce qui fait et fonde son espérance et sa foi ?"

On le sent bien, on est désormais en demeure de quitter le costume d'emprunt pour se prendre en charge en adulte responsable. Cette Eglise d'Afrique aura alors "l'audace de vivre et de présenter l'Evangile à sa manière propre pour révéler le vrai visage du Christ aux hommes d'Afrique, plus encore pour le donner à son tour à l'Orient et à l'Occident". Elle vivra l'africain pour devenir missionnaire.

"L'Eglise en Afrique bouge, elle s'interroge, elle cherche sa face". C'est dans ce bouillonnement que notre pasteur s'interroge sur ces sept enjeux majeurs qui constituent des défis pour sauver le christianisme de l'insignifiance. Voyons le de plus près. Et d'abord l'authenticité d'être dans sa culture.

RECHERCHE D'IDENTITE

Notre Eglise ne fait pas de découvertes à sensation. "Si l'Eglise d'Afrique est à la recherche de son identité, reconnaissons que c'est tout l'homme africain qui est à la recherche de son identité". Un tour dans la littérature africaine suffit pour s'en convaincre. Après la période coloniale, l'euphorie des indépendances a donné d'autres accents à "L'Aventure ambiguë", "L'enfant noir", "Je suis mal dans ta peau". Les jeunes générations vivent d'autres situations psycho-sociales. Certes,

l'empreinte laissée par la colonisation garde une influence mais la quête de l'identité se fait dans un contexte plus dégagé et peut-être beaucoup plus fondamental. C'est dans ce nouveau milieu que s'élaborent une philosophie, une théologie, une spiritualité, une démocratie, un développement, une éducation, un socialisme ... africain. On ne souhaite plus copier ou suivre, mais inventer à partir de soi.

"Ceux qui vous ont apporté ici la foi il y a moins de cent ans l'ont forcément présentée dans le langage qui était le leur. C'est à vous, laïcs et prêtres africains, qu'il appartient maintenant de faire que cette graine produise un fruit original, authentiquement africain; de permettre au vain de faire lever toute la pâte chez vous. C'est tout l'enjeu de la seconde évangélisation qui est entre vos mains".

Jean-Paul II aux universitaires et intellectuels du Cameroun, 1^{er} août 1985.

"Et l'Eglise se trouve en plein milieu de cette recherche d'identité africaine parce qu'elle est pour l'homme, un homme en situation concrète, un homme dans sa dimension communautaire". Les missionnaires du temps colonial ont fondé nos jeunes Eglises à l'image de celles qu'ils connaissent. Ne jetons la pierre à personne même s'il aurait pu en être autrement. "La page est maintenant tournée, nous sommes à un tournant de l'histoire de notre Eglise d'Afrique; nous entrons dans l'ère d'indépendance qui, si elle n'est pas encore effective, est en voie de réalisation".

Cependant, il ne s'agit pas d'être naïfs ou de se nourrir de revendications puériles, et l'évêque de Byumba le rappelle avec force : "ce n'est pas parce que nous aurons un clergé autochtone que l'inculturation de la foi sera faite pour autant". Nous sommes renvoyés à autre chose que du vernissage. "Ce n'est pas en introduisant danses et tambours dans la messe que l'inculturation sera faite. C'est dans la mesure où l'Evangile aura pleinement pénétré nos esprits, notre cœur, nos modes de penser et d'agir que nous traduirons notre foi dans notre liturgie parce que nous la traduirons dans notre vie selon notre culture propre". L'inculturation trouve son principe dans l'Evangile du moment qu'il est accueilli dans tout ce qui fait la vie. C'est seulement à ce prix qu'on pourra penser une hiérarchie africaine, des structures et des mouvements répondant à la situation de l'Afrique, un laïc engagé, une pastorale et une liturgie intégrées dans la vie des communautés et des peuples.

Ceci n'est d'ailleurs pas une trouvaille propre à l'Afrique. C'est toute l'Eglise qui s'interroge sur l'inculturation. Le concile Vatican II était motivé par le même souci et a entrepris la grande manœuvre d'incarnation de l'Evangile dans les différentes cultures.

"C'est dans ce contexte que l'Eglise d'Afrique est à la recherche de sa propre identité, à l'heure même où, peut-être, les vieilles Eglises attendent d'elle les bases de leur renouveau, pour qu'elle est sans nul doute signe d'espérance". Et cette Eglise d'Afrique a confiance en l'Esprit. "L'Esprit est à l'œuvre dans l'Eglise d'Afrique, il est aussi à l'œuvre dans l'Eglise de Rome pour rejoindre l'Eglise d'Afrique". C'est lui qui inspire cette recherche d'identité qui va conduire à l'inculturation.

INCULTURATION

C'est un sujet à l'ordre du jour dans l'Eglise d'Afrique. Tout le monde en parle avec les avantages et les désavantages d'une telle situation. Quoi qu'il en soit, on voudrait mettre un lien intime entre la foi et la vie. On voudrait que l'Eglise devienne "une communauté vivante, pleinement enracinée au cœur du monde, au cœur de son monde avec tout ce qu'il comprend". C'est ici la deuxième étape de l'évangélisation qui s'annonce, une évangélisation en profondeur. Dans cette œuvre d'inculturation, il ne faudra pas s'arrêter au passage "aliénation-libération" - "abandon-conversion". Il faudra avoir l'audace d'aller jusqu'à l'essentiel. Chez Nicodème (Jn 3, 1-21), "il y a la peur de tout homme à abandonner ce qu'il est pour devenir plus par crainte de devenir moins". Ici aussi, il ne s'agit pas de vernissage. L'Eglise est invitée à la recherche de l'essentiel du message chrétien qui doit former la vie. Chez les païens, Paul ne s'est pas arrêté aux considérations culturelles; il était plutôt préoccupé par la prédication du scandale de la croix. Notre évêque le souligne cependant, ce message n'est compris que dans la mesure où il emprunte le langage du peuple auquel il s'adresse et à qui il redonne vie.

Entre le message de salut et la culture, il y a de multiples liens. Car Dieu, en se révélant à son peuple jusqu'à sa pleine manifestation dans son Fils incarné, a parlé selon des types de cultures propres à chaque époque.

Gaudium et Spes n° 58

Les prêtres sont sortis des sacristies pour se répandre dans le monde. On a même eu la tentation de réduire les Eglises en salles polyvalentes. Au nom de la foi, on veut changer les conditions historiques jugées inhumaines. Le développement est à l'ordre du jour en Afrique et à tous les niveaux.

"Or, dans bien des programmes, dans bien des projets, l'objectif poursuivi par ce développement se résume trop souvent à un "avoir-plus" et s'allie difficilement à un "être-plus", quand encore il n'est pas détourné pour le profit de quelques-uns alors qu'il était envisagé pour toute une communauté".

Le rôle qu'a joué l'Eglise en Afrique dans le développement est indéniable, mais il serait temps de faire le point pour un nouveau départ. L'Eglise est entrée dans le développement depuis l'époque coloniale-missionnaire. Mais elle a souvent été identifiée à un organisme de bienfaisance et s'est trouvée mêlée aux autres organismes humanitaires. Quelle devra être à l'avenir la place de l'Eglise dans le développement ?

Notre évêque ne ménage pas son Eglise et il entrevoit des ruptures. "L'Eglise d'Afrique se trouve à un tournant de son histoire du fait de l'organisation des pays lui faisant abandonner petit à petit un rôle de subsidiarité qu'elle jouait dans la mise en place des structures d'éducation, médico-sociales ou d'assistance. Néanmoins, le rôle de l'Eglise est loin d'être terminé. Il est grand temps de penser profondément à une véritable théologie du développement qui inspire une pastorale du développe-

ment et promeuve d'autres modes de présence d'Eglise en la matière. Son rôle devra être prophétique et pour cela elle doit certainement beaucoup plus trouver les moyens propres à l'annonce de l'Evangile et son implication dans le développement qu'à faire fonctionner des institutions". Le pasteur de Byumba prévoit même le pire. "Il est probable qu'un certain nombre des institutions actuelles passent en d'autres mains, soit par la mainmise des Etats, soit par accord avec eux. De toutes façons, les Etats développant leurs propres institutions, celles de l'Eglise deviennent déjà de ce fait minoritaires en bien de secteurs".

A la question de savoir s'il faut garder des institutions ou s'il n'est pas mieux de les perdre, la réponse s'annonce claire. "L'Eglise se devra de garder un certain nombre de ces institutions beaucoup plus comme "signe" et comme moyen d'annoncer l'Evangile que pour exercer une influence ou dans un but de possession".

Le rôle de l'Eglise en matière de développement ne se limite donc pas à la gestion d'institutions. Il les dépasse largement pour rejoindre toute recherche et tout engagement dans ce qui concourt au "plus-être" de l'homme et des communautés perçus dans leur destinée éternelle. Dans cette perspective, la pastorale du développement aura pour objectif premier la FORMATION des chrétiens, celle-ci devant être comprise en termes de conversion pour un "plus-être", "un mieux-être" au nom même de l'Evangile.

"La formation envisagée devra donc se diversifier et correspondre au niveau de responsabilité et à la situation particulière de chacun avec une attention spéciale aux cadres du pays et à ceux qui le seront demain". La catéchèse est mise en demeure de libérer la Parole de Dieu dans toutes ses dimensions. Elle n'oubliera pas le lien entre culture et

développement. "On s'est souvent contenté, pour aller vite, ou tout simplement par facilité, de calquer tout en matière de développement sur les schémas occidentaux". Il s'agira désormais de libérer toutes les capacités créatrices du peuple pour qu'il devienne créateur de son développement, sans goût de passivisme ou de fermeture sur soi. On a ici des institutions qui intéressent l'enseignement, la médecine, la législation, l'assistance sociale... Nos institutions sont-elles "signes" ? Sont-elles des lieux qui libèrent le génie de nos populations ?

Cependant, il ne faut pas être myope. La mort ne vient pas des seules interventions extérieures, et Mgr RUZINDANA fait une auto-critique sévère de son peuple :

● "Je pense à toutes les formes de tribalismes et de dominations ethniques que nos valeurs de fraternité devraient balayer plus sûrement que les interventions de politiciens étrangers.

● Je pense aux millions de personnes déplacées, réfugiées : notre sens séculaire de l'hospitalité ne saurait-il s'élargir au-delà des limites de la famille ou du village pour trouver dans les limites de chaque pays la place pour que chacun, quelque soit son origine ou ses opinions, puisse vivre avec sa famille en sécurité ?

● Je pense à toutes les formes de corruption qui minent de nombreuses institutions ou États : où est notre sens communautaire ?

● Je pense encore à toutes les formes d'asservissement de la femme, de non-respect de la jeune fille, d'exploitation de l'enfant : où est notre sens sacré de la fécondité et de la vie ?

● Je pense à l'indifférence grandissante à Dieu et au surnaturel remarquable dans les milieux urbains ou intellectuels, mais qui s'insinue aussi partout au

profit de la recherche d'un avoir plus". La pastorale du développement ne manque pas de matière.

FINANCE ET INDEPENDANCE ECONOMIQUE

On le sent bien. Nous sommes ici au coeur du problème. C'est le point qui est très déterminant pour tout le reste. Or la situation actuelle nous présente l'image d'une Eglise qui vit des conditions très précaires. Comment ces personnes, ces prêtres, ces séminaristes... vivront-ils demain ? Comment ces institutions pastorales et caritatives pourrout-elles survivre ? Et ce n'est pas tout. Les besoins croissent alors que l'aide extérieure tarit au jour le jour.

"L'Eglise n'est pas seule à vivre cette situation, elle est celle de la majorité des États africains et des institutions qui s'y trouvent". Devant la croissance de la population, chacun se demande ce qu'on fera si l'aide extérieure baisse. L'évêque de Byumba perçoit cependant les dangers de cette aide. "Parallèlement une conscience s'éveille de la situation anormale de cette dépendance économique et de son interférence obligatoire sur les programmes d'action dans quelque secteur qu'on l'envisage". Tout projet est dicté et contrôlé par ceux qui aident. Même dans l'Eglise, il faut bien plaire aux bailleurs de fonds. Et notre évêque de protester : "Tout cela crée une dépendance qui devient insupportable". Les aides freinent les recherches; et pourtant nous n'avons pas l'audace de nous en libérer. Mgr RUZINDANA relève deux causes qui expliquent cette situation et qu'il faudra combattre :

► "Le fait d'être passé dans un laps de temps court d'une économie d'autosubsistance à une économie d'échanges, d'une planification économique limitée à la

durée d'une récolte à une planification qui couvre cinq, dix, voire 20 ans et plus ainsi que le passage de l'utilisation des moyens à coût nul ou peu élevés à des moyens rapides et efficaces mais coûteux. Ceci engendre la difficulté à penser en termes de coût, d'investissement, de rentabilité, d'amortissement, et le risque de foncer parfois dans l'action sans tenir compte de l'aspect financier".

► "Le fait que le développement, ecclésial ou étatique se soit fait presque exclusivement avec l'aide extérieure, nous nous sommes habitués à tout recevoir sans apprendre à calculer et sans être aidés à prévoir comment assumer un jour pleinement notre vie matérielle". Le résultat en est une attitude infantile qui garde une confiance naïve en la Providence et en l'Occident.

Chaque membre de la communauté devra avoir le souci de faire vivre sa communauté et les jeunes seront formés en conséquence.

● ENGAGEMENT DU LAÏCAT DANS LA VIE DE L'EGLISE

Un éveil en ce sens se fait. Cependant l'évêque de Byumba est loin d'être satisfait et il appelle de tous ses vœux le jour où cette Eglise prendra ce tournant que d'aucuns ne font que soupçonner. Ainsi s'assigne-t-il la tâche d'éveiller les pasteurs. "Il me semble, nous confie-t-il, qu'il nous reste beaucoup à faire, à nous pasteurs, pour créer les conditions favorables à la participation du laïcat et pour inventer avec eux les moyens nécessaires". S'engager dans de fausses voies apparaît plus facile. Et pourtant :

◆ "il ne s'agit pas de se décharger purement et simplement sur les laïcs de tâches qui embarrassent ou qu'on n'a pas le temps de mener à bien, ou encore de se faire servir.

◆ il ne s'agit pas d'en faire des prêtres en second, ou des vicaires pour pallier l'insuffisance en nombre du clergé, attitude aboutissant à prôner l'ordination de laïcs ou la collation de "ministères" qui feraient plus ou moins d'eux des clercs".

Il est temps de faire une réflexion qui aboutisse à des attitudes positives chez des laïcs qui auraient perçu leur appel particulier dans la vie de l'Eglise. Il est temps d'élaborer "une théologie africaine du laïcat qui prenne en compte nos valeurs propres et notre conception philosophique de la communauté". Ainsi l'urgence qui se fait jour est celle de la formation des laïcs. Il ne s'agit pas de créer des séminaires, mais de trouver une pédagogie adaptée qui puisse allier conversion et science.

"L'objectif est d'aboutir à un "savoir-être" plus qu'un savoir tout court ou même qu'un "savoir-faire".

La catéchèse ne peut plus se contenter de fournir un enseignement purement religieux. "Elle se doit, par une formation beaucoup plus large s'appuyant sur la vision intégrale de l'homme et de l'homme chrétien, de trouver, de créer, les moyens d'aider ces jeunes à devenir des hommes complets devant leur dignité d'homme et, par là, mis en état de recherche d'être-plus".

L'époque des curés-monarques-absolus est révolue. Si les laïcs retrouvent leur place, les non-laïcs devront retrouver la leur, et cela sans confusion ou démission.

L'engagement du laïcat nous conduit à la naissance des communautés ecclésiales de base. Nous avons ici l'élément primordial de l'avenir de l'Eglise d'Afrique. "Elles marqueront profondément l'Eglise de demain en Afrique étant mode de présence privilégiée de cette même Eglise et lui modifiant un visage de telle façon qu'elles deviendront le cadre dans lequel toutes les initiatives pastorales se prennent

et se vivent". Ce sont ces communautés vivantes qui engendreront les vocations dont sa vie dépend. Et notre évêque ne manque pas d'inviter à des ruptures qui peuvent être douloureuses : "Si nous étions sûrs que rien ne peut manquer pour la vie chrétienne à celui qui s'ouvre au don de Dieu, nous ne nous accrocherions pas à ce qui s'est fait dans le passé, à ce qui a pu être établi comme normes idéales de vie chrétienne à une époque donnée, mais nous envisagerions sereinement une restructuration de tout ce qui doit l'être en fonction de cette priorité des communautés de base".

"Nous sommes solidaires de la théologie de la libération parce que nous appartenons au tiers monde et que nous souffrons des mêmes dépendances. Mais cela s'arrête là. Plutôt que de nous appuyer sur des idéologies, concepts ou manières de faire importés, nous préférons partir de notre propre conception du monde pour analyser la situation et proposer autre chose."

"Dans l'esprit de la tradition africaine, nous ne pouvons pas nous mobiliser contre qui que ce soit. Il nous faut inventer une théologie de la fraternité. Nous devons donc dénoncer avec fermeté toute attitude anti-fraternelle mais maintenir toujours possible la rencontre avec ceux qui nous oppriment. La libération de l'homme ne peut pas se faire contre l'homme. La théologie de la fraternité va plus loin que la théologie de la libération, qui n'en est qu'une étape. Elle donne un sens et un contenu plus profond à la théologie de la libération en maintenant, quoi qu'il arrive, la foi dans la force de l'amour."

Abel Peseuten

LE CLERGE DE DEMAIN ET SA FORMATION

"Quel sera l'évêque, quel sera le prêtre de demain, qu'il soit diocésain ou religieux ?"

La question devra être reprise à nouveaux frais si on ne veut pas passer à côté de ce monde nouveau et de cette Eglise nouvelle en genèse. Là où d'anciens ne voyaient que "des prêtres absorbés par le ministère sacramentel et distributeurs de sacrements", nous serons dans le devoir de redécouvrir des hommes

chargés "d'introduire les hommes dans une relation toujours plus vitale avec le Dieu vivant". On devra sortir les sacrements de la routine pour les personnaliser toujours davantage. Ce travail exigera de tous l'effort de la réflexion et de l'invention. Il surgira d'une recherche en équipe. Il faudra beaucoup travailler en équipe. On verra s'agiter des équipes sacerdotales, des équipes liturgiques ou catéchétiques, et les laïcs vont provoquer des réalisations jusque-là insoupçonnées. Ce travail s'attachera à "l'analyse des situations, qu'il s'agisse du culte, d'apostolat, du développement ou de questions sociales; analyse qui nous permette, à la lumière de notre foi, de devancer les situations au lieu de les subir et de prévoir les moyens appropriés pour y faire face".

L'évêque de Byumba est habité par une conviction : "Les prêtres de demain seront véritablement "signes" pour notre temps et non plus seulement des garants de l'orthodoxie". Dans une vie qui se construit, il ne leur sera plus permis de vivre au jour le jour. Il faudra préparer l'avenir.

On le sent bien, ceci nous amène à une formation repensée dans nos séminaires, celle-ci devant être le point de départ d'une formation continue. Cette réforme n'a pas pour objectif de produire des gens qui sont toujours en recherche et ne passent jamais à l'action. Il s'agit plutôt d'une formation qui prépare à ces besoins nouveaux et met dans cette situation dynamique de recherche soutenue des modes d'action.

Cette pédagogie repensée va réarticuler l'attention au réel et l'attention au Christ comme deux pôles qui connaissent une harmonie interne et dont l'un suppose l'autre. On devra redonner de la considération aux sciences humaines et aux techniques qui en découlent.

La fraternité sacerdotale conduira à une co-responsabilité qui ira "jusqu'au niveau des conférences épiscopales, et, à travers elles, jusqu'aux institutions romaines et les commissions pontificales dans l'esprit de Vatican II". Les dirigeants redeviendront des animateurs et des coordinateurs.

Dans cette vie du clergé, notre évêque entend remettre en honneur une valeur dont on ne réalise pas toujours la puissance redoutable. La Parole devra faire l'objet d'une préoccupation constante. Elle s'est avérée féconde dans la tradition africaine et les moyens de communication modernes nous font percevoir les enjeux d'un visage étudié de la Parole. L'enseignement, la liturgie, la catéchèse réapprendront l'usage de cette puissance dans de nouvelles perspectives. Les expressions verbales et corporelles (chants, musique, danses, art dramatique) seront retravaillées sans tomber dans le simple divertissement et l'excitation psychique.

On voit les enjeux de ces changements pour la vie du prêtre. L'évêque de Byumba ne s'en cache pas. Le prêtre africain de demain est désormais appelé à revoir son style de vie. Il devra redécouvrir la signification qu'il accorde à l'esprit de pauvreté. Il se sentira appelé à être homme de prière, homme de tous, de la communauté, homme de son temps, prophète, et homme de dialogue. Et notre évêque de conclure : "Que dire d'autre si, ce n'est que le prêtre d'aujourd'hui et de demain nous n'avons pas à inventer son identité... Son identité est celle que le Christ a voulu qu'il soit".

"Le monde universitaire joue et jouera toujours davantage un rôle de premier plan, irremplaçable et essentiel, pour que votre continent développe pleinement toutes les promesses dont il est porteur pour lui-même et pour l'ensemble du monde."

Jean Paul II à Kinshasa, le 4 mai 1980.

LA PLACE DES RELIGIEUX ET RELIGIEUSES

Sans avoir l'ambition de redéfinir la vie religieuse en Afrique, Mgr RUZINDANA éprouvait, en tant qu'évêque, le besoin de souligner deux points :

"Je pense sincèrement, nous confie-t-il, que les religieux et religieuses sont une richesse pour un diocèse et que celui-ci ne sera complet que si un certain nombre de congrégations allant des contemplatifs aux apostoliques y sont présents, vivant leur charisme particulier et enrichissant ainsi l'Eglise locale de leur apport".

"Les congrégations doivent, pour porter ce témoignage, pleinement s'insérer dans la pastorale de l'Eglise locale; elles doivent en être partie prenante selon leur charisme propre".

Devant l'urgence de la consolidation des communautés ecclésiales de base et la formation du laïc, les religieux et religieuses ne manqueront pas de reconsidérer ces Eglises locales qui veulent travailler avec eux et non à côté d'eux.

L'essor des vocations

Un signe qui ne trompe pas : l'essor des vocations sacerdotales et religieuses en Afrique.

Il y a actuellement une certaine de grands séminaires sur tout le continent, dont 30 ont été ouverts depuis six ans, avec un total de 8 200 étudiants : une augmentation de près de 800 chaque année. Le nombre des grands séminaires a pratiquement doublé depuis dix ans.

33 000 petits séminaristes dans les séminaires de jeunes, soit une augmentation de plus de 2 000 par an. 17 400 prêtres exercent leur ministère en Afrique, soit 6 800 diocésains et 10 600 religieux. L'augmentation est plus forte chez les prêtres diocésains : 20 % en 8 ans.

Voilà esquissé en grandes lignes le rêve d'un évêque africain, un pasteur qui, de plus, a la grave responsabilité de présider une conférence épiscopale. C'est un grand rêve qui reprend et qui bouillonne un peu partout en Afrique. La tâche s'annonce

exaltante du moment que l'on refuse de ne plus se nourrir de verbe. Le pari est de sortir constamment le christianisme de l'insignifiance. Les résistances sont grandes et de plusieurs ordres. Le combat n'est pas encore gagné. Le sera-t-il jamais ? Il s'agit aujourd'hui de passer à l'action, d'opérer les ruptures qui s'imposent, de s'astreindre au labeur de l'invention pour amorcer ce tournant de l'évangélisation en profondeur. Des initiatives se tentent ici et là. Il s'agit de les promouvoir au lieu de les étouffer.

Les esprits et les coeurs devront s'agiter pour découvrir la voie où les conduit l'Esprit. On voit les enjeux d'une telle entreprise. Une nouvelle Eglise est en genèse en Afrique du moment que la Parole de Dieu est effectivement restituée au peuple dans les communautés de base afin qu'il prenne ses responsabilités. Aussi faudra-t-il lutter contre le démon de la sécurité et de la répétition.

E. NTAKARUTIMANA

Je rêve

... Je rêve d'une "théologie sous l'arbre", qui s'élaborerait dans la coude-à-coude fraternel, là où les chrétiens partagent le sort d'un peuple paysan qui cherche à prendre en main la responsabilité de son avenir et la transformation de ses conditions d'existence. Il faut pour cela sortir des bibliothèques et renoncer au confort des bureaux climatisés, accepter de vivre dans l'insécurité de la recherche, parmi les gens ne sachant ni lire, ni écrire, dans les bas quartiers où le petit peuple a les pieds dans l'eau ou dans la boue.

Jean-Marc SLA
"Ma foi d'Africain", Paris, 1985

Les paiements internationaux sont faux

Il est des sujets d'une actualité constante. Parmi eux, l'économie mondiale. Périodiquement, DIALOGUE se fait l'écho de contributions en la matière aussi riches que variées, venant d'auteurs aux approches fort différentes. D'où la hauteur des débats. Voici, versé à ce dossier, un point de vue qui, nous l'espérons, ne manquera pas de provoquer quelque réaction.

N.D.L.R.

● DONNERS DU PROBLEME

Pendant les années 60, les débats relatifs au système monétaire international ont été dominés par trois grands thèmes :

- Les liquidités internationales (1) ;
- L'évolution de la balance des paiements du pays dont la monnaie était la principale réserve ;
- La possibilité d'engager le processus d'ajustement dans le cadre du système de Bretton Woods (2).

A la fin de la décennie, le deuxième thème a semblé éclipser les deux autres (en tout cas le dernier). Mais leur acuité demeurait. Vers 1971, la balance des paiements des USA accusait un très lourd déficit matérialisé par l'accumulation des engagements en dollars des USA envers les banques centrales étrangères (3). Une crise fut provoquée

au sein du Système Monétaire International (SMI) instauré par les accords de Bretton Woods. Les USA n'arrivaient plus à échanger les dollars présentés par les banques centrales étrangères contre de l'or, comme le prévoyait le "Gold Exchange Standard". En date du 15 août 1971, le Président Nixon décidait la suspension de la convertibilité de la devise américaine en or. A partir de ce moment là, de nombreux économistes et académiciens (Tiers-Mondistes et autres) ont critiqué de manière plus virulente ce système de paiements internationaux basés sur une promesse nationale de paiement. Ils revenaient nombreux à l'idée de Keynes de 1943. L'idée de Keynes, auteur de la Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, était basée sur une sorte de banque supranationale, de "Clearing Union" et préconisait une monnaie de compte et de paiement, le "bancor". Ces deux éléments auraient été les intermédiaires de toutes les transactions financières officielles inhérentes aux paiements (4). Grâce à Keynes et Schmitt (5), nous pouvons affirmer sans ambages que le "système" actuel est faux avant d'être injuste. Alors qu'on pense que le café rwandais exporté n'est pas assez payé, les lois de la monnaie nous permettent de dire qu'il ne l'est même pas. Les quelques lignes suivantes vont nous le montrer même s'il faudrait tout un livre !

L'échange est inégal parce qu'il est basé sur un système de paiements internationaux qui sont faux. Ceux-ci ne sont pas effectués dans une monnaie internationale, seule capable de placer les pays du centre et ceux de la périphérie, co-échangistes, sur le même pied d'égalité. Nous sommes loin d'affirmer, toutefois, que les structures de production (déficientes et prospères) des pays membres d'une nouvelle alliance monétaire mondiale seraient nivelées grâce à cet outil. Mais :

▼ les monnaies nationales ne serviraient plus à écouler les produits en dehors de leurs frontières. Une monnaie nationale en dehors de ses frontières n'est plus nourrie par son pouvoir d'achat. Ce serait l'arrêt des droits de seigneurage de certains pays (6) ;

▼ le processus d'ajustement des balances des paiements serait symétrique;

▼ les excédents des uns auraient un caractère multilatéral et serviraient à financer la croissance des pays déficitaires. La liste n'est pas exhaustive; nous ne pouvons pas dégager ici tous les avantages liés à l'utilisation de la monnaie internationale. Voyons déjà ce qu'impliquent les trois points cités.

● LES MONNAIES NATIONALES SONT FAUSSES EN DEHORS DE LEURS FRONTIERES

L'idée de base que nous proposons se fonde sur une nouvelle définition de la monnaie bancaire, créée ex-nihilo, et de l'émission bancaire.

La monnaie bancaire est une créance que la banque émet elle-même et qu'elle prête à autrui. Le bilan comprend donc d'un côté des créances sur clients et de l'autre des dettes envers des clients et cela pour le même montant. C'est pourquoi cette création est un "actif-passif". La monnaie bancaire n'est donc pas un bien économique; c'est un "signe" auquel on peut assigner deux fonctions : transporter les biens réels y compris les titres et rendre les produits réels commensurables.

La monnaie de banque n'exerce son pouvoir libératoire qu'en relation avec la monnaie réelle produite dans l'économie nationale. Or le dollar américain dont dispose la Banque Nationale du Rwanda n'est qu'une promesse de paiement ou une monnaie nominale puisque son pouvoir d'achat est resté aux

USA. "Contrairement aux apparences, aucun produit ne peut être écoulé au sens macroéconomique du terme, à l'extérieur du pays dans lequel il a été formé. Les marchandises qui franchissent les frontières le font en tant que valeurs d'usage. Elles sont libérées de leur enveloppe monétaire, avant ou après leur transport physique peu importe, par une dépense de revenu (salaires et transferts) dans leur ensemble d'origine. Le pays vendeur de biens et de services n'exporte ainsi aucune fraction de son revenu : toute la valeur produite par ses résidents est détruite à l'intérieur de son espace monétaire, dont une partie en écoulement de biens envoyés à l'étranger" (7).

Pour qu'un paiement soit vrai, qu'il soit national ou international, il doit respecter le phénomène de la "distanciation" : nul ne peut payer avec sa propre dette ou avec la dette d'un acheteur du même ensemble (8).

La dette bancaire est acceptée en paiement entre deux sujets et elle vaut paiement. Si une banque commerciale doit un montant à une autre, il faut qu'elle lui envoie la dette de la banque centrale équivalente au montant dû et ainsi, le paiement des soldes intra-bancaires est assuré par une monnaie de degré supérieur.

Si une banque centrale doit un montant à une autre banque centrale, elle ne peut envoyer qu'une reconnaissance de la dette d'une banque supranationale. Pour que le pays A puisse payer C avec une dette du pays B et que le paiement soit valide, il faut que le pays B ait la faculté de payer C avec la dette de B. Or la reconnaissance de dette ne vaut pas paiement si les deux agents appartiennent au même ensemble. L'émetteur de dette doit être un élément d'un ensemble supérieur.

Dans le système monétaire actuel, les monnaies nationales (le dollar américain comme chef de file) servent aux soit-disant paiements entre Etats : les

reconnaissances de dettes par les pays émetteurs de monnaies de réserve circulent entre Etats. Ce "système" de faux paiements est à l'origine des discriminations que rencontrent les pays en développement. Ceux-ci subissent l'inflation d'origine extérieure : "Aujourd'hui, comme en 1929, des monnaies nationales sont fausement utilisées comme moyens de règlement des pays ... Ainsi, dans tout pays, les résidents vendant des biens, des services ou des titres à l'étranger reçoivent en paiement des unités de monnaie qui s'ajoutent illicitement aux salaires versés" (9). L'effet est inflationniste et il est décidé par l'étranger !

● LE PROCESSUS D'AJUSTEMENT ACTUEL EST ASYMETRIQUE

Le processus d'ajustement des balances des paiements n'a guère été satisfaisant (10) ; il est asymétrique et cela aux dépens des pays de la périphérie. Les avantages de l'application des lois de la monnaie sont loin d'être égaux : les pays émetteurs de monnaie de réserve finance sans "heurts" le déficit de sa balance des paiements (11), peut soutenir sa monnaie sur les marchés de change, etc.

Les coûts de l'ajustement aux déséquilibres extérieurs sous forme de baisses des niveaux de vie et de l'emploi sont d'autant plus élevés que les changements structurels de l'économie sont plus difficiles à réaliser. De là, la banque nationale sent le besoin d'établir un dosage optimal entre un financement à court terme et un ajustement à plus long terme des déséquilibres extérieurs. La question est très délicate pour les pays en développement non exportateurs de pétrole (12).

Face à un déficit de balance des paiements, un pays en développement a différentes solutions, toutes très coûteuses :

▲ baisse dans les réserves officielles ;

- ▲ endettement international;
- ▲ réduction des dépenses intérieures par rapport à la production intérieure;
- ▲ réduction des importations;
- ▲ ajustement du taux de change;
- et d'autres variantes.

Toutes ces options empêchent la bonne marche des plans de développement de ces pays. Elles sont plus difficiles à appliquer pour un pays pauvre que pour un pays riche. D'ailleurs, dans le cadre de l'actuel "système", les pays déficitaires sont contraints d'ajuster leurs économies tandis que les pays excédentaires sont libres d'étaler l'ajustement de leurs balances des paiements sur une longue période.

C'est une disposition contraire à celle que KEYNES avait préconisée. Pour lui, ce sont les créanciers qui devraient avoir la responsabilité majeure de l'ajustement car cela leur coûte peu et ils peuvent le faire d'une manière appropriée. La Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) abonde dans ce sens : elle a toujours réclamé une symétrie.

L'accroissement des exportations est un élément très important pour toute politique d'ajustement. Or, les pays en développement sont fort spécialisés (13) dans l'exportation des biens primaires dont on ne peut pas brusquement augmenter la production. Pour ce qui est des produits industriels, les pays en développement se heurtent aux mesures protectionnistes des pays industriels.

Du côté du taux d'échange, rien d'encourageant ! Les nombreux accords de confirmation que le FMI a passés avec les gouvernements prévoient souvent la dévaluation de la monnaie nationale. Cette mesure est "impopulaire" et le bilan des interventions est négatif étant donné la structure des

échanges extérieurs des pays concernés et leur spécialisation dans les produits primaires dont l'élasticité de la demande est très élevée.

Nous nous permettons de nous limiter ici quant aux méfaits du processus d'ajustement imposé par le "système" monétaire international; nous ne pouvons pas les épuiser ici. Nous pouvons dire tout simplement que le système des vrais paiements aurait un meilleur effet sur l'équilibre extérieur des économies du Tiers-Monde. Les importations des pays déficitaires ne seraient limitées que par la volonté et la capacité d'exporter des pays exportateurs nets.

Le processus serait alors symétrique : les exportateurs nets cumuleraient des réserves (droits à la monnaie supranationale) jusqu'à ce qu'ils les considèrent excessives. Dès lors, ils augmenteraient leurs achats extérieurs ou réduiraient leurs ventes.

● LES EXCÉDENTS DES UNS STIMULERAIENT LA CROISSANCE DES AUTRES

Même dans l'actuel "système", les excédents de certains pays peuvent servir à financer la croissance des pays déficitaires. Nous faisons allusion à une fonction possible des pétrodollars ! Mais avec le nouveau système des paiements internationaux utilisant une monnaie internationale et effectuée par le biais d'une banque supranationale, le recyclage des excédents serait automatique.

Le pays excédentaire épargne puisqu'il vend plus qu'il n'achète. Son épargne finance les dépenses d'autrui. La possession d'une épargne internationale est une possession d'un droit à la production future de la communauté internationale. L'emprunteur, lui, peut investir la somme empruntée dans des biens de production ou d'autres équipements. Keynes avait déjà prévu cette utilisation automati-

que des dépôts créditeurs pour la croissance des pays pauvres (14). La monnaie internationale serait déposée à la banque supranationale et serait transférée aux pays déficitaires et se y ait endetté de pays à pays. Ainsi les déséquilibres des transactions courantes ne sont pas néfastes mais sont, par contre, un puissant facteur de croissance et de redistribution des revenus.

En définitive, les problèmes de l'échange inégal et de la réforme du SMI sont tellement aigus, immenses et complexes que personne ne peut prétendre les analyser en quelques lignes.

L'intention que nous avons eue est de compléter l'article "Développement et Echange inégal" paru dans DIALOGUE N° 97 de Mars-Avril 1983 en dégageant une nouvelle dimension du problème épineux de l'échange inégal. Emmanuel ARGHRI et Amin SAMIR ont profondément étudié le problème mais ils n'ont pas souligné assez sa dimension monétaire. Certes, la dimension "prix" est aussi importante et l'auteur de l'article évoqué le souligne très clairement dans le premier point. Pour aborder dans son sens, nous nous opposons à une critique de l'échange inégal selon laquelle les salaires sont plus élevés dans les pays industrialisés (d'où dérive le niveau élevé des coûts des produits manufacturés) parce que la productivité du travail y est forte. Cette critique est vite battue en brèche puisque la valeur de la force de travail est mesurée par le salaire monétaire qui lui correspond et est donc indépendante de sa productivité. En plus, ce sont les salaires qui déterminent les prix des produits et non les prix les salaires. Les deux dimensions "prix" et "monnaie" sont donc intimement liées.

Nous pensons que le lecteur se posera la question de savoir comment seraient organisés les

paiements dans le cadre de ce nouveau système international. Cela devrait faire l'objet d'un autre article. A présent, nous nous contentons d'énoncer trois des principes-clés du nouveau système :

1 la banque supranationale (nouveau FMI) serait divisée en deux départements : un département chargé des émissions et un département financier;

2 la banque supranationale aurait un bureau national dans chaque pays membre, bureau servant d'intermédiaire entre le système bancaire national et la "maison-mère";

3 le taux de change entre la monnaie nationale et la monnaie internationale serait une valeur absolue modifiable en fonction du différentiel dans l'évolution des salaires nominaux et des taux de croissance.

Dans la période transitoire, c'est-à-dire des maintenant jusqu'à ce que ceux qui sont au bénéfice des droits de seigneurage monétaire aient la volonté et voient la nécessité de repenser aux idées-force de Keynes et de ceux qui le suivent, le Rwanda et les autres pays de la périphérie doivent se stimuler mutuellement pour que le monde travaille en vue de la création des zones monétaires. Et d'ailleurs, les progrès sont en train d'être réalisés dans cette direction. Une des contraintes liées à la création de ces zones est le respect des lois de la monnaie.

A. NGIRABATWARE

NOTES

(1) Un signe monétaire est appelé "liquidité internationale" ou "instrument de réserve" si quatre conditions sont réunies : <a> il faut que le pays appelé à devenir un pays à monnaie de réserve accepte que des quantités importantes de sa monnaie

détenues par des non-résidents; il faut que le pays accepte d'alimenter le marché international, ce qui implique souvent un déficit global de la balance des paiements mais pas nécessairement celui de la balance courante. Cette condition est corrélatrice à la première; <c> il faut que les détenteurs potentiels internationaux aient confiance dans cette monnaie. Autrement dit, le taux d'inflation du pays ne doit pas être très élevé et le taux de change par rapport aux monnaies étrangères doit être jugé plus ou moins stable; <d> le pays doit avoir un marché financier important pour que les pays détenteurs aient des opportunités de placements diversifiés importants sur le marché du pays.

(2) C'est des accords de Bretton Woods (en juillet 1944) que sont nés le Fonds Monétaire International (FMI) et le système du "Gold Exchange Standard". Deux principaux plans de réforme du Système Monétaire International d'alors étaient confrontés : celui de l'anglais KEYNES et celui de l'américain WHITE. Ce dernier a pris les devants de la scène.

(3) Trois grandes explications sont données à propos de ce lourd déficit. Cfr. John WILLIAMSON, The Collapse of Bretton Woods and the Second IMF Amendment, A paper prepared for a Conference on European Economic and Monetary Union to be held at Louvain on March 24-25, 1979, pp. 3-6 Pontificia Universidade Católica de Rio de Janeiro, January 1979.

Nous retenons celle de de Larosière, Directeur Général du FMI qui explique les lourdes dépenses américaines par le financement de la guerre du Viet-Nam; Cfr. Débats avant la Conférence de de Larosière, Université de Neuchâtel, 3 mars 1983.

(4) J.M. KEYNES, Activities 1940-4 : Shaping the Post-War World : The Clearing Union, The Collected Writings of JMK, Vol. XXV, Cambridge 1980

(5) C'est grâce à l'enseignement et à l'œuvre scientifique de Schmitt, Professeur aux Universités de Dijon et de Fribourg que nous avons une petite fleur sur l'économie monétaire internationale. Certains de ses ouvrages : B. SCHMITT :
- New proposals for World Monetary Reform
Albeuve (Suisse) 1973
- Théorie unitaire de la monnaie nationale et internationale, Albeuve (Suisse) 1975
- L'or, le dollar et la monnaie supranationale
Calman-Lévy, Paris 1977

(6) Cfr. Stanley FISCHER, Seigniorage and the Case for National Money, in : Journal of Political Economy, Vol. 90 Avril 1982, pp. 301-305

(7) Jürg FRIEDEN, Le Tiers-Monde entre la dépendance et l'indépendance monétaire. Réflexions sur les paiements internationaux, le transfert de ressources et les conditions extérieures du développement. Ed. Universitaires Fribourg (Suisse) 1983, p. 51

(8) Cfr. - Augustin NGIRABATWARE, La théorie de la spécialisation internationale et les économies retardées. Une nouvelle interprétation de sa remise en cause, pp. 26-28, ISES, Université de Fribourg (non publiée) Février 1983

- Mathias RUKARA, Relation entre crédit bancaire et inflation dans les pays en développement. Théories et applications, Université de Fribourg, Juillet 1981, pp. 12-13

- Bernard SCHMITT, op.cit., 1975, pp.20-23

(9) Jürg FRIEDEN, Les écrits de J.M. Keynes, de la révision du Traité de Versailles à la fin des réparations, pp. 23-24, Université de Fribourg 1983 (non publiée)

(10) UNCTAD, International Monetary Issues. Note by the UNCTAD Secretariat. TD/B/C.3/154 Genève 23/10/78

(11) C'est ce que Jacques RUEFF appelait le "déficit sans pleurs", il y a presque deux décennies.

(12) On peut dire la même chose pour certains pays exportateurs de pétrole comme le Nigeria et le Mexique, surtout depuis la dernière baisse du prix de l'or noir.

(13) Par des recettes provenant des exportations d'un seul produit alimentaire dans le total des recettes d'exportations : Burundi : 79,0% (café), Rwanda : 56,4% (café), Togo : 52,2% (phosphate), Zaïre : 64% (cuivre). Les proportions sont aussi inquiétantes au Chili (cuivre), Zambie (cuivre), Bangladesh (jute), Guatemala (bananes), Sénégal (arachides).

cfr. CNUCED, TD/B/C.3/152/Rév.1/Corr.2 Genève 1979

(14) J.M. KEYNES, op.cit. pp. 168-170

Qui tient la bourse...



Le paysan sera-t-il un jour bénéficiaire des progrès de la recherche agricole ? Peut-être. A condition de changer le système actuel et de faire preuve de beaucoup d'innovation.

La recherche agricole et le paysan

Les acquis de la recherche agricole parviennent-ils réellement au paysan ? La question mérite d'être posée au regard des méthodes culturales qui n'ont guère évolué et du petit nombre de nouvelles cultures introduites à la campagne. Les semis en lignes, les densités optimales, la lutte anti-érosive, la fumure et les traitements phytosanitaires ne sont pas encore entrés dans les habitudes des agriculteurs. Ceci pose des problèmes institutionnels et socio-économiques quant au transfert en milieu rural du matériel et des méthodes culturales améliorées. Les obstacles sont nombreux.

OBSTACLES SUR LE TERRAIN

Les cultures et méthodes culturales préconisées par les institutions de recherche et de vulgarisation sont souvent inadaptées au milieu rural rwandais. Elles sont calquées sur les modèles des pays riches et exigent des moyens que le Rwanda ne possède pas. Ainsi, le semis en lignes et en poquets n'est approuvé que lorsqu'il est exécuté par une machine qui permet de réduire considérablement le temps. A la main, il exige autant, si non plus d'efforts, que la méthode traditionnelle. De même les traitements phytosanitaires

res et l'application des engrais sont faits plus facilement, plus rapidement et plus uniformément en utilisant une machine. Enfin, les semences améliorées sont quelquefois incompatibles avec le milieu rural (climat, sol, etc.).

Faute de conditions idéales et déçu par la mauvaise production, l'agriculteur abandonne vite ces méthodes et ces semences nouvelles au profit de celles dont il connaît par expérience le rendement.

CULTURES INADAPTEES

Les nouvelles variétés augmentent certes la productivité mais elles ne sont pas aussi adaptées aux irrégularités du climat que les mélanges des variétés traditionnelles. Ensuite, leur perte du pouvoir germinatif due à la mauvaise conservation (charançon, pourriture) les fait vite dégénérer. Cette situation est imputable à la structure actuelle de vulgarisation et de distribution qui est aussi inadaptée. Elle emprunte en effet une longue et dangereuse trajectoire : ISAR (Institut de Sciences Agronomiques du Rwanda) → S.S.S. (Service des Semences Sélectionnées) → Agromomes de préfectures → Commune → Agronomes communaux et moniteurs agricoles → Paysans.

Ce long processus entraîne des retards, des détournements, la dégénérescence, la pourriture, la perte du pouvoir germinatif.

La patience est un arbre dont la racine est amère et dont les fruits sont très aigus.

Maxime persane

QUELQUES INSUFFISANCES

● Niveau de la formation

Pour que les innovations mises au point par la recherche scientifique prennent racine, les agriculteurs et les agents de vulgarisation devraient avoir un minimum de formation, chacun à son niveau. Or, ni les uns ni les autres ne l'ont. Pour la simple raison que le pays ne dispose suffisamment pas de cadres susceptibles d'assurer cette formation.

En 1982, le pays avait besoin de 225 moniteurs agricoles; 118 vulgarisateurs agricoles (A3); 94 agronomes; 32 ingénieurs agronomes (A0). Or les classes terminales ne comptaient que 17 agronomes A0; 50 A2; 64 A3. En clair : un moniteur agricole devait s'occuper de plus de 1500 paysans. Tâche impossible !

● Niveau du suivi

Il n'existe guère de suivi ni des agriculteurs ni des vulgarisateurs. Le suivi devrait se préoccuper de connaître l'accueil que les cultivateurs et les consommateurs ont réservé aux nouveaux produits, leur rendement, leur adaptabilité au milieu, le pourcentage de la production améliorée, les problèmes rencontrés par les paysans et les vulgarisateurs.

Le suivi permettrait de savoir que les paysans négligent les petites différences de rendement puisqu'ils produisent peu. Ils ne sentent pas par exemple qu'une augmentation de - 30% est très impor-

tante. Pour cette raison, le cultivateur ne parcourt pas de longues distances à la recherche de semences, fussent-elles améliorées, du moment qu'il en possède en suffisance. Le suivi révélerait enfin que les différences de rendement dues à l'instabilité des conditions climatiques tuent l'enthousiasme du paysan.

Ainsi les agriculteurs de certaines régions n'ont jamais voulu adopter la culture et le système de tuteurage du haricot volubile, malgré sa haute productivité. Pourtant le pennisetum (principal bois utilisé pour le tuteurage) pousse partout dans le pays.

Ce manque de suivi frappe également la culture des variétés en mélange qui est très prononcée au Rwanda. Les agriculteurs qui cultivent les variétés améliorées les mélangent avec leurs propres variétés. Evidemment le peu de variétés améliorées qui entrent dans le mélange est vite englouti. Les ressemblances phénotypiques ne permettent pas de révéler la présence des nouvelles variétés. Un exemple peut nous éclairer.

Supposons qu'une variété de haricot produit 40% de plus que le mélange local et que le paysan (qui l'accepte avec hésitation) le met dans son mélange à raison de 10%. Il faudra plus de 10 ans pour voir l'impact de cette variété sur la production. Dans l'entretemps, la variété aura peut-être dégénéré.

Pourtant, si les densités sont bien respectées, la culture de variétés en mélange obtient des résultats notoires. Néanmoins cette pratique a des effets secondaires négatifs, tels : la complexité des méthodes culturales, la nécessité des engrais, les traitements phytosanitaires. Ce qui signifie des travaux supplémentaires.

● Niveau de distribution et de commercialisation

Si les nouvelles variétés étaient demandées par tous les cultivateurs, elles seraient très insuffisantes. Pour le seul haricot, la quantité distribuée par le Service des Semences Sélectionnées paraît dérisoire comparée aux semences nécessaires pour emblaver les superficies en culture. Cette faible quantité tient également au manque d'espace pour la multiplication des semences.

Même si toutes les lacunes étaient comblées, les problèmes ne seraient pas résolus pour autant. Le Rwanda ne dispose en effet ni d'institutions de conditionnement, ni de circuits de commercialisation des semences. Dès lors, les semences améliorées n'atteignent pas les utilisateurs potentiels.

On voit ainsi des projets ou des agriculteurs s'adresser directement aux institutions chargées de la recherche pour commander de grandes quantités de semences. Evidemment elles ne leur seront jamais livrées.

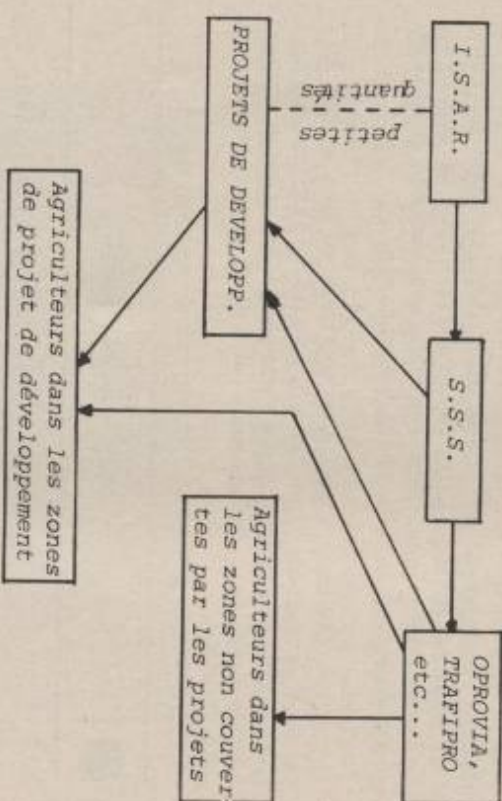
● EBAUCHES DE SOLUTIONS

Très peu de nouvelles cultures semblent être parvenues au paysan en milieu rural. Ce sont principalement le café, le thé, le pyréthre, l'avocatier, la pomme de terre, le manioc, le soja, l'arachide, diverses variétés de banane de table. Comment pallier aux difficultés que nous avons soulevées qui freinent l'introduction et l'implantation de beaucoup plus de cultures améliorées ? Voici quelques ébauches de propositions.

● Changer de méthode

Les chercheurs et les projets de développement devraient faire passer les innovations directement chez les paysans en même temps qu'ils les communiquent aux services chargés de la vulgarisation. De même la diffusion de ces semences et produits utilisés dans l'agriculture devrait se faire par le biais des institutions commerciales étatiques et privées.

La distribution devrait suivre le schéma ci-après :



● Adapter les plantes au climat

La recherche des variétés et des méthodes culturales améliorées devrait être plus adaptée aux conditions écologiques du pays et de chaque région. La recherche devrait tenir compte du sol (pauvre ou riche) et proposer aux agriculteurs des méthodes et des plantes qu'ils auraient déjà testées sur leurs terres.

Et qu'ils auraient acceptées. La même démarche s'effectuerait pour les associations des cultures, les mélanges de variétés ou l'amélioration des sols pauvres. La qualité des semences peut s'améliorer par le conditionnement et la bonne conservation en procédant par les sélections négative et conservatrice. Pour convaincre les agriculteurs, l'amélioration par l'introduction de variétés en mélange devrait se faire par une injection rapide de variétés très productives et résistantes aux maladies. Ces variétés gagneraient à être introduites pendant la saison des semences où les paysans manquent généralement de semences (septembre-octobre).

● Viser la population cible

Puisqu'il n'existe pas suffisamment de cadres ni de vulgarisateurs, on peut pallier à cette situation en formant les paysans les plus dynamiques. Ce qui suppose une double démarche : communiquer à ces agriculteurs les innovations de la recherche; identifier leurs problèmes pour les communiquer aux chercheurs.

La collaboration agriculteurs-chercheurs permettrait, espérons-le, aux acquis de la recherche agromomique d'atteindre plus facilement le paysan bénéficiaire.

Dr P. NYABYENDA



MERCI DE REMETTRE A LA REDACTION VOS ANCIENS NUMEROS. ILS POURRAIENT SERVIR A D'AUTRES !

Les lignes qui suivent sont extraites d'un article de la Revue ETUDES, novembre 1985.

Ecrits par un scientifique de renom, elles veulent conjurer la panique que provoque le SIDA, en donnant des informations claires, sérieuses et accessibles à tous.

Faut-il avoir peur du SIDA ?

UNE PSYCHOSE QUI SE REPAND

On en parle partout : presque chaque jour, les journaux, la radio, la télévision apportent une information relative à cette nouvelle maladie. On avance des chiffres démontrant sa progression, non seulement aux Etats-Unis, mais aussi en Afrique, en Europe et même au Groënland ! Selon les ordinateurs du Centre de Contrôle d'Atlanta (1), le nombre des cas de SIDA double chaque année... Dès lors, comment s'étonner de la psychose qui se répand actuellement, en particulier depuis le mois de septembre 85 ?

En fait, la plupart de ceux qui s'inquiètent seraient incapables d'expliquer avec précision ce dont il s'agit. En quoi consiste cette maladie ? Comment se transmet-elle ? Un risque de contamination générale existe-t-il vraiment ? Quelles précautions faut-il prendre ? Une information quelque peu sérieuse devrait contribuer à éteindre ce que certains appellent une "flambée de paranoïa qui embrase le monde" (LE FIGARO, 8.9.1985).

(1) Centers for Disease Control

Après un bref historique, rappelant la découverte de cette maladie, de ses effets et de sa cause, nous demanderons à la biologie de nous expliquer, sommairement, ce qu'est le Syndrome d'Immunodéficience Acquis, le SIDA. Ces explications seront aussi simples que possible, car l'immunologie constitue un des chapitres les plus compliqués de la médecine. Cela nous permettra de comprendre pourquoi l'affolement actuel ne paraît pas justifié.

L'HISTOIRE COMMENCE AUX ETATS-UNIS ...

L'histoire commence aux Etats-Unis, en mai-juin 1981. On découvre que cinq jeunes hommes, homosexuels, sont atteints d'une forme assez rare de pneumonie. Le parasite qui la provoque ne se développe que chez les individus dont les défenses immunitaires sont affaiblies. Normalement, en effet, notre organisme a le moyen, grâce aux globules blancs, de se défendre contre les agressions extérieures.

Dans les deux mois qui suivent, on découvre des cas de plus en plus nombreux d'infections dites "opportunistes", comme si leurs agents pathogènes (virus, bactéries, champignons, etc.) profitaient de cette absence de défense de l'organisme pour l'attaquer. Les sujets atteints sont pour la plupart des homosexuels de grandes villes : New York, San Francisco, Los Angeles.

En août 1981, on dénombre à New York vingt-six cas d'un cancer très rare de la peau, le sarcome de Kaposi. Il se traduit d'abord par l'apparition de boutons rouges; plus tard, les tumeurs envahissent tous les organes, y compris le cerveau. Il est fréquent en Afrique, au Zaïre, rare en Europe et aux Etats-Unis; mais il peut se développer chez

des sujets dont on a par exemple déprimé les défenses immunitaires pour éviter qu'ils rejettent une greffe d'organe.

La nouvelle maladie se manifestait d'abord par des symptômes tels que la fièvre, le gonflement des ganglions lymphatiques, des sueurs nocturnes, des diarrhées avec perte de poids. "Il apparut que ces différents symptômes pouvaient constituer non seulement des signes annonciateurs du SIDA, mais aussi un syndrome propre, représentant une forme bénigne de l'infection. (...) Nous proposons de l'appeler para-SIDA. On peut encore dire que le SIDA, défini par les infections opportunistes et le sarcome de Kaposi, est la manifestation la plus visible - la pointe de l'iceberg - d'un ensemble de maladies provoquées par le même virus" (2). (Dans le nom de SIDA, syndrome d'immuno-déficience acquise, l'adjectif "acquise" a pour but de distinguer cette maladie d'une autre immuno-déficience, héréditaire cette fois, celle qui frappe les enfants que l'on doit, pour cette raison, isoler dans des "bulles" en plastique).

Au cours des années 1982-1983, le nombre des malades atteints du SIDA ne fait qu'augmenter. Ce ne sont plus exclusivement des homosexuels, mais aussi des personnes qui receivaient par voie intraveineuse soit du sang (transfusion), soit des facteurs de coagulation extraits du sang (pour les hémophiles), soit des drogues dures (héroïne, morphine, cocaïne). Il devenait clair que la cause de la maladie devait être un agent contenu dans le sang (des donneurs) et transmis soit par les rapports sexuels, soit par les seringues que se passent les drogués.

(2) Nous empruntons ces données à l'article magistral de Luc MONTAGNIER et al., dans LA RECHERCHE, juin 1985. Nous lui ferons d'autres emprunts techniques.

On assiste alors à la naissance et à l'expansion d'une véritable épidémie, d'une importance variable selon les pays. Aux Etats-Unis, on avait recensé 4.000 cas de SIDA de 1981 à la fin de 1983; on en dénombre 4.000 nouveaux cas en 1984. En Suisse, 4 cas seulement sont déclarés en 1982, puis 11 en 1983 et 27 en 1984. En Belgique, la maladie apparaît en 1982, chez des Zairois et des homosexuels : 93 cas, dont 63 sont mortels. Au 1er janvier 1985, on avait recensé au total 767 cas en Europe, dont 260 en France.

Ces chiffres sont donnés sous toutes réserves, car les statistiques antérieures à 1985 ne distinguent pas toujours les "porteurs sains" des malades gravement atteints. Néanmoins, selon le docteur ROZENBAUM, on peut s'attendre à ce que, à la fin de 1985, le nombre global des sujets atteints par le virus s'élève à 12.000 aux Etats-Unis, à 2.000 en Europe de l'Ouest, et à quelques milliers en Afrique (FRANCE-INTER, 29.8.1985).

LA DECOUVERTE DU VIRUS

Revenons au début de l'histoire, en 1982. A cette époque, on savait que le SIDA, maladie infectieuse transmissible par voie sexuelle, pouvait également être communiqué par la transfusion d'extraits sanguins pourtant débarrassés des cellules pathogènes par filtration. L'agent responsable du SIDA, ne pouvait donc être qu'un virus échappant au filtrage (3). Aux Etats-Unis, le docteur Robert GALLO fut ainsi conduit à penser que le facteur responsa-

(3) Pour le détail de ces recherches, voir les références données par L. MONTAGNIER dans l'art. cité.

ble pouvait être un virus déjà connu, l'HTLV (pour Human T Leukemia Virus).

En cette même année 1982, un groupe d'une vingtaine de chercheurs s'était constitué pour étudier le SIDA autour du docteur Luc MONTAGNIER, virologue, professeur à l'Institut Pasteur de Paris. A partir de lymphocytes d'un malade, il parvint à isoler un virus qui, examiné au microscope électronique, ne ressemblait pas à l'HTLV. (Ce nouveau virus, isolé à partir d'autres malades également touchés par le SIDA, montrait une affinité élective pour les lymphocytes T4). Au Congrès de Cold Spring Harbor sur les HTLV (septembre 1983), les Français proposèrent d'appeler LAV le nouveau virus (Lymphadenopathy Associated Virus), pour bien montrer son originalité par rapport à l'HTLV.

Les travaux de l'équipe française contredisaient l'hypothèse des Américains. Ils furent fort mal accueillis, comme on pouvait s'y attendre. Quelques mois plus tard, poursuivant leurs travaux, plusieurs équipes américaines finirent par isoler le LAV (en mai 1984), mais, loin de reconnaître leur erreur, ils l'appelèrent au contraire HTLV type III... Aujourd'hui cependant, les spécialistes de divers pays s'accordent pour reconnaître que le virus du SIDA n'appartient pas à la famille des HTLV mais à une nouvelle famille, celle que le groupe de l'Institut Pasteur avait découverte un an avant les autres.

La structure détaillée de ce virus est bien établie (4). Son noyau, ou nucléoïde, est entouré de protéines dont on connaît également la

(4) On connaît les 9.193 nucléotides dont l'enchaînement constitue la partie acide nucléique du virus, ainsi que le détail de sa structure.

structure. Cette dernière découverte est importante, car à partir de ces protéines, il est théoriquement possible de préparer un vaccin qui protégerait du SIDA.

La durée d'incubation de la maladie est longue, elle peut durer cinq ans et plus. Il existe donc des "porteurs sains" du virus. Toutefois, leur organisme, en contact avec le virus LAV, produit des anticorps que l'on peut détecter dans le sang. L'Institut Pasteur a mis au point un test immuno-chimique qui permet de déceler leur présence. Aussi bien en France qu'à l'étranger, ce test va être pratiqué sur une très grande échelle.

En août 1985, le gouvernement français a demandé que tous les donneurs de sang soient soumis à ce dépistage dans les Centres de transfusion sanguine. Mais, utilisant les découvertes françaises, des laboratoires américains sont parvenus un mois avant l'Institut Pasteur à préparer ce fameux moyen de détection. D'où une compétition sur le plan commercial, portant sur des marchés qui se chiffrent par dizaines de millions de dollars par an... Ce qui explique, sans les justifier, les manœuvres américaines pour s'attribuer la priorité de la découverte. La Fondation Pasteur a déposé en dé-

SIDA: le vrai visage d'un virus

La recherche sur le SIDA en France comme aux Etats-Unis passe à la vitesse supérieure : quelques semaines à peine après la publication du clonage du virus LAV par l'Institut Pasteur le vrai visage du virus lié au SIDA serait enfin connu. Bien que travaillant séparément, les équipes du professeur Gallo (Bethesda-USA) et des Pr. Montagnier et Thibault (Institut Pasteur-Paris) devraient publier quasi simultanément dans deux revues anglo-saxonnes (*Cell* daté du 21 janvier pour le virus français et *Nature* du 24 janvier pour le virus américain) l'anatomie précise du virus du SIDA. C'est en effet la séquence de 9 000 paires de bases (nucléotides) qui ont été mises à nu. Cette découverte majeure permet d'entrevoir, enfin, des perspectives diagnostiques et thérapeutiques de toute première importance (test diagnostique spécifique, immunisation animale, mise au point d'un vaccin etc.). De plus les deux structures virales mises à jour par les équipes de chercheurs américaines et françaises pourront être comparées entre elles mais surtout vis-à-vis des autres virus existants tant chez l'homme que dans le règne animal. Il sera peut-être permis de dire enfin qui est réellement ce virus et d'où il vient. G.P.

cembre 1983 une demande d'extension aux Etats-Unis de son brevet déposé en septembre à Londres. A ce jour, on ne lui a pas encore répondu ...

QUELQUES QUESTIONS ... ET LEURS REPONSES

● La Transmission

Cette maladie est-elle contagieuse ? In-
finiment peu, répondent les spécialistes. La maladie
se transmet essentiellement par les relations sexuel-
les, le virus étant dans le sperme. Encore faut-il
que les muqueuses (anales ou vaginales) présentent
des lésions pour que le virus puisse passer dans le
sang et atteindre son récepteur, le lymphocyte T4.
Le virus peut également se transmettre par le sang
des porteurs (transfusion) et par les seringues qu'ils
ont utilisées (morphinomanes). Mais pas par simple
contact. Les précautions exceptionnelles qui avaient
été prises dans certains services hospitaliers ont
été abandonnées, et cependant le personnel n'a pas
été contaminé. Des enquêtes dans des familles de
malades aboutissent aux mêmes conclusions.

● La Psychose

Dès lors, pourquoi cette panique ? Aux
Etats-Unis, un garçon de 13 ans atteint du SIDA
(hémophile, donc soumis à des transfusions) s'est
vu refuser l'entrée de son école. En Italie, les
habitants d'une petite ville ont interdit à un con-
grès d'homosexuels de se tenir dans leurs murs. En
France, une mère a refusé pendant trois semaines
d'embrasser son fils, probablement porteur du virus.
"Si environ 12.600 cas d'Américains atteints du SIDA
ont été recensés, ce ne sont pas moins de 1 à 2 mil-
lions de citoyens qui s'imaginent touchés par le vi-
rus" (LE MATIN DU 9.9.1985).

"Quand la maladie est déclarée, la peur
tourne à l'hystérie. Les cas de victimes du SIDA ex-
pulsées de leur logement, licenciées de leur entre-
prise, jetées hors de prison ou privées d'école se
comptent par dizaines" (*ibid.*).

Il faut le dire et le redire : cette
psychose n'est pas justifiée. Prenons le cas de la
France. Pour l'année 1985, on s'attend à 150 cas
nouveaux de SIDA; cela fera un total de 400 environ.
Or, il y a actuellement en France 12.000 cas de tu-
berculose qui entraînent 1.500 décès par an, et per-
sonne n'en parle ! Peut-être parce que nous dispo-
sons de remèdes pour guérir cette maladie, alors que
nous n'en avons pas encore contre le SIDA. Un autre
facteur de cette psychose est probablement de l'or-
dre de l'imaginaire : puisque la maladie, dès sa
découverte, a paru liée à l'homosexualité, les gens
simples y ont vu une sorte de châtiement. Comme si
la "nature" punissait ceux qui ont des moeurs "contre
nature".

Les docteurs ROZENBAUM et MONTAGNIER s'é-
lèvent contre cette idée. Il faut déculpabiliser les
malades sexuellement transmissibles, disent-ils;
il n'y a pas de maladie honteuse. La maladie est une
malchance, jamais une punition; la guérison n'est
pas davantage une récompense (FRANCE-INTER, 29.8.85).
D'ailleurs, si la transmission homosexuelle de la
maladie est facile et surtout efficace en raison de
la multiplicité des partenaires, la transmission
hétérosexuelle, en particulier de la femme à l'hom-
me, semble difficile. Quant à la contamination par
transfusion sanguine, elle ne représente que un pour
cent des cas de SIDA recensés. En France, dans cer-
tains établissements de transfusion urbains, la pro-
portion des donneurs de sang porteurs d'anticorps
anti-LAV est de 3 pour mille. En Province, de 2 à
2,5 pour mille (LE MONDE, 28.9.85). On sait mainte-
nant déceler les porteurs. Dans leur intérêt, dans

celui de leur famille, de leur descendance et de la population, il faut les informer de leur situation.

Répetons-le : avoir dans son sang des anticorps anti-LAV signifie seulement que l'on a été en contact avec le virus, qui a pénétré dans l'organisme. C'est le cas des "porteurs sains" qui peuvent le demeurer longtemps. Quant au para-SIDA, il peut rester une maladie bénigne, sans évoluer nécessairement vers le SIDA.

TRAITEMENTS

Si l'on peut déjà se protéger contre la maladie et lutter efficacement contre sa propagation, peut-on la guérir ? Pas encore, mais plusieurs traitements sont à l'essai. On a évidemment songé à renforcer les défenses immunitaires du patient. Mais cette arme est à double tranchant, car le virus ne se multiplie que si les leucocytes qui le contiennent sont amenés à se reproduire. Il faut donc associer un traitement antiviral. Pour infecter les globules blancs, le virus LAV a besoin d'une enzyme (la transcriptase réverse) que l'on sait inhiber. Il existe une demi-douzaine de substances (comme l'HPA 23, la suramine, etc.) susceptibles d'être utilisées dans ce but. Les résultats obtenus à ce jour sont encourageants, mais limités et provisoires. On ne peut donc parler de guérison pour le moment.

"Le plus grand mal de notre siècle, ce n'est pas le cancer, c'est la manque d'amour et de charité humaine."

Mère Teresa,
à Nairobi

En vue de prévenir la maladie - et non de la guérir -, la mise au point d'un vaccin s'avère difficile. Elle nécessite la préparation, en quantité suffisante pour immuniser un animal, d'une des protéines qui entourent le virus. Or, semble-t-il, la composition de ces protéines varierait facilement, d'un porteur à l'autre. Là aussi, des recherches sont en cours, mais il faudra sans doute plusieurs années avant de réussir. A titre de comparaison, le vaccin contre l'hépatite B a d'abord été mis au point en laboratoire, mais il a fallu plus de cinq ans pour le préparer en grande quantité et le diffuser à l'échelle du pays.

En toutes choses, il faut savoir tenir un juste milieu. Minimiser le risque du SIDA jusqu'à le nier serait une tromperie néfaste. Le danger de contagion existe, la maladie a déjà tué. A l'opposé, considérer le SIDA comme la peste qui, au Moyen Âge, a fait des milliers de victimes, est également une exagération malsaine. La vérité est que la maladie existe, sa cause est connue, on sait comment elle se transmet, un jour elle sera vaincue. En attendant, il faut nous en protéger, en évitant de mettre en contact le sang des sujets sains avec le sang et le sperme des sujets malades, ce qui, finalement, est assez facile à réaliser.

J.-M. MORETTI

toujours
C'est le moment !
de vous réabonner
à DIALOGUE

Kigali, 25 février 1985. Le Dr GATEBA Geoffroy, Chef du Service de Chirurgie et Urologie de l'Hôpital Universitaire de Butare, donne une Conférence au Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais sur les Maladies Transmises Sexuellement (M.T.S.) et le SIDA (Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise). Toutes les places sont prises d'avance bien avant l'heure d'ouverture. Il faut limiter les entrées.

SIDA: Le Rwanda se mobilise

Depuis lors une campagne de sensibilisation s'est développée à travers tout le pays. Ainsi, le 24 novembre 1985, Radio Rwanda diffusait dans son émission MICRO TOUTS AZIMUTS une conférence-débat sur les M.T.S. au Rwanda. Cette conférence avait été réalisée à Gisenyi le 18 novembre 1985 par les Drs MUGANZA François (Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales), BUGINGO Godefroy (Chef du Service Dermatologique de Butare), NTILIVAMUNDA Augustin (Directeur du Département Epidémiologique de Kigali), MUNGWAKUZE Camisius (Directeur de la Commission Sociale à la Présidence du M.R.N.D.), NDIKUYEZE André (Médecin du Centre Universitaire de Santé Publique à Butare).

Selon le commentateur de l'émission, cette conférence-débat s'inscrit dans une "campagne de sensibilisation du monde intellectuel rwandais sur la gravité, les aspects cliniques et les conséquences socio-économiques des M.T.S.". Un chapitre particulier était consacré au SIDA, problème grave actuellement, si l'on en juge par le vent de panique qui souffle sur le monde et n'épargne pas le Rwanda.

QU'EN EST-IL AU RWANDA ?

Les points de vue diffèrent selon que la situation est présentée par la presse étrangère ou par nos autorités.

● Presse étrangère

Le Rwanda se situerait dans la zone-berceau de la maladie puisque "si son origine n'a pas été déterminée avec précision, il (le SIDA) pourrait venir d'Afrique Centrale où des cas de SIDA ont été recensés sur des singes verts" (1). D'autres informations semblent confirmer cette hypothèse. JEUNE AFRIQUE écrit: "Si l'on a décélé des cas un peu partout en Afrique Occidentale, la maladie frappe en priorité l'Afrique Centrale (Zaire, Congo, Rwanda, Burundi mais aussi Cameroun et Gabon) et dans une moindre mesure, sans doute, la partie orientale (Ouganda, Kenya, Tanzanie) (2).

La même hypothèse est reprise par FORUM DU DEVELOPPEMENT. Selon ce journal: "Au Congo, au Rwanda, en Ouganda et au Zaïre, un échantillonnage a révélé des anticorps SIDA dans le sang d'une proportion élevée de populations (...) Les symptômes du SIDA ressemblent à ceux de nombreuses maladies tropicales com-

(1) Geneviève GOETTINGER: SIDA, la course contre la mort, in Medias France International, n° 286 du 8 octobre 1985, p. 2.

(2) Jean Paul GUETNY: SIDA, des traitements existent aujourd'hui, in Jeune Afrique n° 1276 du 19 juin 1985, p. 60.

munes et il y a peu d'Africains qui reçoivent le genre d'examen médical sophistiqué nécessaire à un diagnostic précis. Il se peut que de nombreuses morts dues au SIDA n'aient pas été diagnostiquées comme telles" (3).

Sous le titre "Les prostituées, population à hauts risques", LIBERATION abonde dans le même sens. Nous lisons : "De récentes études, américaines, européennes et africaines tentent d'accréditer la thèse d'un nouveau groupe à risques : les prostituées, notamment en Afrique équatoriale (Zaire, Congo, Ouganda, Rwanda...). Dernier document à charge : une étude afro-cano-américano-belge réalisée sur 33 prostituées de Butare (ville du Rwanda de 221.188 habitants, sans compter une importante base militaire).

Le profil infectieux et immunologique de ces professionnelles du sexe est pour le moins surprenant : 82% d'entre elles, se considérant comme en "pleine santé", présentent une foule de ganglions anormalement inflammatoires. Qui plus est, 88% ont un test de dépistage des anticorps anti-virus du SIDA positif" (4).

Reprenant une information tirée du NEW YORK TIMES, HERALD TRIBUNE affirme pour sa part que le Rwanda compterait parmi les pays les plus touchés d'Afrique et d'Amérique. Le SIDA frapperait les fonctionnaires (hommes et femmes) et même les enfants (29% contre 1,5% aux Etats-Unis). Sur 700 donneurs de sang, 22 seraient porteurs du virus (contre 1/500 en France) (5).

(3) SIDA, fléau potentiel pour le tiers monde, in *Forum du Développement*, novembre 1985, p. 3.

(4) G.P. : *Les prostituées, population à hauts risques, in Libération*, mercredi 11 septembre 1985, p. 23.

(5) HERALD TRIBUNE du 9-10 novembre 1985 cité par Umasomyi w'Imvaho, in *Imvaho* n° 611, taliki ya 25 Ugunyungu - 1 Ukubona 1985, p. 5.

Un autre journal américain, le NEWSWEEK croit savoir que "le SIDA a sans doute imprimé sa marque sur l'Afrique. Cet été des recherches médicales au Rwanda ont révélé 230 morts sur 4.800 cas diagnostiqués. Une équipe travaillant au Zaïre révèle plus ou moins 400 victimes du SIDA dans la seule ville de Kinshasa" (6).

Terminons ce triste tableau par la non moins triste thèse de LA PRESSE. Citant l'A.F.P., ce journal (canadien) suppose que "près de 15% des hétérosexuels d'Afrique Centrale sont peut-être porteurs du SIDA (...). Le virus du SIDA s'est disséminé déjà profondément dans la population africaine, selon une étude publiée dans le *Journal of the American Medical Association* de Chicago (...). L'étude a été effectuée sur 250 africains en Belgique et au Rwanda - des Zaïrois et des Rwandais en majorité (...). Selon les examens sanguins effectués à Butare (Rwanda) 67 sur 85 prostituées étaient porteuses du virus du SIDA. 46 des 53 victimes du SIDA avaient le virus ainsi que 29 des 33 personnes atteintes des symptômes associés au SIDA. Les examens ont permis de déceler la présence du virus chez 40 africains en bonne santé testés à leur entrée en Belgique. 8 des 51 donneurs de sang examinés à Kigali (Rwanda) étaient porteurs" (7).

● Autorités rwandaises

Au cours de la conférence-débat précitée, le Ministre de la Santé Publique et des Affaires So-

(6) Jacob YOUNG et alii : *A killer Disease Spread*, in *Newsweek*, n° 41, October 14, 1984, p. 45 (traduction).

(7) *En Afrique Centrale, 15% des hétérosexuels sont peut-être porteurs du SIDA*, in *La Presse*, septembre 1985.

ciales a été très clair. Nous le citons : "Contrairement aux mauvaises langues qui ont jeté un discrédit sur notre pays dans les médias internationaux, le SIDA ne pose pas de problèmes de santé publique dans notre pays. Lorsqu'en 1981 nous avons connu cette maladie au niveau mondial, les scientifiques de notre pays se sont posés la question de savoir si cette maladie ne se trouvait pas dans notre pays.

Pour nous en rendre compte, nous avons créé un projet SIDA, financé par le gouvernement belge. Il a été confié à une équipe multidisciplinaire de scientifiques rwandais. Nous l'avons divisée en deux. La première partie travaillait avec des coopérants belges à Kigali. La deuxième à Butare était patronnée par la Faculté de Médecine de l'Université Nationale du Rwanda.

Nous avons fait des sondages, non des enquêtes, pour prouver l'existence de cette maladie au Rwanda. Ces sondages ne constituaient qu'une partie des trois objectifs que nous avons assignés au projet :

- savoir si cette maladie existe réellement au Rwanda
- mener une étude statistique nationale pour préciser l'incidence et la prévalence de cette maladie dans notre pays
- connaître le mode et les chaînes de transmission en vue d'envisager des mesures de prévention et de traitement.

Cette étude n'est pas encore terminée.

Le peu de sondages que nous avons effectués nous montre que la population rurale est indemne. Les quelques cas que nous avons trouvés dans notre pays se situent dans les zones urbaines et périurbaines. A partir des 85% de la population rurale, nous tirons la conclusion que le SIDA ne constitue pas un problème. Il n'y a pas de problème SIDA au Rwanda".

Le 21 décembre 1985, le même Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales a tenu une Conférence de Presse devant les journalistes de la Presse Internationale venus couvrir le Vème Congrès

Ordinaire du M.R.N.D. Il a affirmé que "la maladie existe réellement mais qu'on ne connaît pas son étendue. Il a regretté que la presse internationale ait extrapolé des cas isolés pour conclure que 88% étaient porteurs de ce virus. C'est comme si dans une famille de 10 personnes dont 8 seraient porteuses de bacilles de Koch, on en déduisait que 80% des Rwandais sont tuberculeux" (8).

Le Chef de l'Etat rwandais est revenu sur le sujet dans sa Conférence de Presse du 23 décembre 1985 quelques heures avant la fin du Vème Congrès précité. S'adressant spécialement à la Presse Internationale, il s'est étonné et élevé contre le fait que les media internationaux aient cherché à coller au Rwanda l'étiquette de "propagateur" du SIDA. Démarche bien étrange et contraire à l'esprit scientifique et cartésien. En effet, on dénombrerait à ce jour 102 cas de décès dus au SIDA alors qu'ailleurs les morts se comptent par dizaines de milliers (8 à 10.000). Manifestement, conclut le Chef de l'Etat, on cherche un bouc émissaire comme dans la Fable de la Fontaine : "Les animaux malades de la peste".

● Presse nationale

Sous le titre : "Attention au SIDA !" (9), KINYAMATEKA livre les informations en sa possession sur l'ampleur du mal au niveau international, continental et national. Il reprend notamment les sondages dont parle le Ministre dans la conférence-débat.

Un des médecins rwandais que ce journal a pu contacter affirme avoir déposé dans son seul service

(8) A.R.P. du 22 décembre 1985, p. 53.

(9) Tharcisse URAYENGEZA : SIDA néyo kwitonderwa, in Kinyamateka n° 1205, Kamenya II 1985, pp. 1 & 7

150 cas dont 45 mortels. La plupart de malades âgés de 20 à 40 ans étaient des hommes. Les femmes étaient des prostituées ou des épouses de "débauchés". Tous habitaient la ville.

Certains médecins conseillaient de ne pas semer la panique et de considérer le SIDA comme une simple maladie et non une épidémie. Car d'autres maladies (malaria, tuberculose) et même les accidents de la route font autrement beaucoup plus de victimes. Ces mêmes médecins proposaient de suivre médicalement, discrètement, les personnes atteintes. Pratique déjà ins-taurée pour les prostituées de Butare.

Cinq mois plus tard, le journal IMVAHO publie un article fort musclé intitulé : "Le SIDA serait-il une épidémie au Rwanda ?" (10). L'auteur (anonyme) s'élève contre des informations parues dans HERALD TRIBUNE du 9-10 novembre 1985. Il rejette ces informations (et toutes les autres) tendant à accrédi-ter la thèse que le Rwanda serait un nid du SIDA. Il dénonce ce qu'il appelle une campagne d'intoxication lancée par certains médecins étrangers et rwandais travaillant au pays qui grossissent les chiffres et sèment ainsi un vent de panique dans la population. Il récuse leur diagnostic semblable à celui qui consiste à soupçonner le SIDA chez tous les patients maigres ou qui perdent du poids.

Pour l'auteur, l'article de HERALD TRIBUNE et ses semblables n'ont de but que de ternir l'image du Rwanda. Tous les propagateurs de faux bruits feraient mieux de s'en tenir aux chiffres réels (donnés par l'auteur) de cas recensés chez nous : 1982 : 1 ;

(10) *UMUSOMYI W'IMVAHO : Koko SIDA yavushabitswe mu Rwanda ? in Imvaho n° 611 Itariki ya 25 Uguushyirirako-1 Ukwabaza 1985, p. 5.*

1983 : 6 ; 1984 : 86 ; 1985 : 224. Et surtout de s'atteler à l'effort national de chercher à endiguer le mal.

COMMENT REAGIR ?

Le virus vient-il d'Afrique ? Les avis divergent. Pour l'Américain Robert GALLO, "c'est certain". Pour le Français François VACHON, "c'est une hypothèse plus que plausible". Pour Willy ROZENBAUM (Français également), "c'est celle qui recueille le plus d'arguments". Mais les quelques 700 spécialistes réunis à Bruxelles les 23 et 24 novembre 1985 dans un Colloque sur le SIDA africain n'ont pas pu trancher.

● Réactions négatives

Selon Jean Paul GUETNY (11), l'hypothèse qui tend à prouver que l'origine du SIDA est africaine "engendre des réactions de rejet de la part des Africains". Les autorités kényanes ont ainsi saisi l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE du 9 novembre (mentionné plus haut). A Bruxelles, beaucoup de médecins africains devant participer au Colloque se sont décommandés à la dernière minute. Lors de la Conférence de l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève en septembre 85, les représentants des pays pauvres n'auraient signalé aucun cas de SIDA chez eux. D'autres gouvernements tentent de minimiser l'ampleur du mal.

Le premier ministre mexicain aurait affirmé qu'on avait recensé 63 cas et aucun décès alors qu'une

(11) *Jean-Paul GUETNY : SIDA, "l'étrange virus" vient-il d'Afrique ? in Jeune Afrique n° 1301 du 11 décembre 1985, p. 82-83.*

chaîne de télévision de son pays annonçait 110 victimes et 4 morts dans la seule ville de Tijuana.

La révélation de 500 cas de SIDA en Haïti a fait perdre 15% de son chiffre d'affaires à l'industrie touristique de ce pays. Des hôtels ont fermé leurs portes, faute de clients. Ceux qui sont restés ouverts n'ont tourné qu'à 40% de leur capacité réelle.

● Réactions positives

Malgré ces dangers (racisme, hystérie collective, chute de l'industrie touristique), il serait criminel de refuser de regarder la réalité en face et de dire la vérité. Mais il faut trouver un ton et une approche convenables. Les gouvernements concernés doivent prioritairement informer le public sur "les dangers du 'nomadisme sexuel'". Mieux vaut prévenir que guérir. Cette information à large échelle peut se faire grâce à des dépliant, des émissions radiophoniques (et télévisuelles), des conférences-débat et tout autre moyen susceptible d'atteindre et de conscientiser le plus grand nombre de citoyens.

Parallèlement les responsables se doivent de mettre tout en oeuvre pour supprimer les vecteurs du mal (piqûres par des seringues non stérilisées), améliorer l'hygiène médicale, mettre sur pied un système de dépistage systématique au niveau national. À commencer par la population à hauts risques (prostituées, débauchés, drogués).

● Réactions de nos autorités

Bien que les autorités rwandaises nous rassurent contre ce mal, elles ont pris des mesures préventives. Lors de la conférence-débat, le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales a révélé qu'il avait donné à ses services les instructions suivantes :

- limiter les transfusions sanguines à des cas impératifs
- faire subir un examen médical à tout donneur de sang afin de déterminer s'il est atteint du SIDA
- éviter l'usage du matériel des injections sur plusieurs personnes
- transférer à Kigali tous les cas diagnostiqués afin de les traiter sans retard.

Il a recommandé à la population de n'avoir qu'un seul partenaire sexuel puisque le risque d'infection est directement proportionnel au nombre élevé de partenaires.

● ETHIQUE ET L'OEUVRE D'ESPOIR

Faut-il informer les personnes atteintes de ce mal ? La France a répondu positivement. Ainsi "les personnes concernées pourront, averties, se faire suivre régulièrement, et grâce à des règles d'hygiène simples, ne pas contaminer leurs proches (...). Tous les hôpitaux seront prochainement dotés de centres de diagnostic du SIDA" (12).

Tous les pays (surtout les plus pauvres) ne peuvent certes pas multiplier de tels centres. Mais on peut discrètement faire des examens et suivre les personnes atteintes, comme on le pratique déjà sur les prostituées de Butare. Les pays pauvres peuvent se mettre d'accord pour créer des centres de dépistage au niveau interrégional ou continental.

Y'a-t-il quelque chance de juguler ce mal ? Certes, on n'a pas encore trouvé de vaccin contre le

(12) Geneviève GOETZINGER, *art.cit.*, p. 3

SIDA. Mais la médecine a mené des combats autrement plus durs contre le cancer ou les épidémies. La même foi doit nous guider.

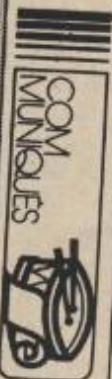
D'ailleurs, les chercheurs français auraient déjà mis au point "un traitement expérimental qui stoppe la reproduction du virus et a déjà donné, dans certains cas, des résultats tangibles, entraînant des rémissions importantes (...). On peut désormais éliminer, par la technique du chauffage, la présence éventuelle du virus dans les produits sanguins destinés aux hémophiles" (13).

Et le Dr ROZENBAUM (Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, France), est plus optimiste. Pour lui, "dire qu'il n'y a pas de traitement contre le SIDA est largement faux. On arrive à contrôler de mieux en mieux 80% des infections opportunistes" (14).

Espérons que cet optimisme redonne du courage aux personnes atteintes de ce mal, calmera le vent de panique qui souffle sur le Rwanda. Et permettra aux chercheurs de découvrir bientôt le VACCIN.

J. NTAMAHUNGIRO

- (13) Geneviève GOETZINGER, art.cit., p. 3
(14) Jean-Paul GUETNY, art.cit. note 2, p. 62.



Alors que nous livrons à l'imprimerie les épreuves de ce numéro, nous apprenons qu'une importante rencontre internationale se tient à Kigali. Elle réunit plusieurs spécialistes des M.T.S. (Maladies Sexuellement Transmissibles). Nous y reviendrons.

Notre dernier numéro (114) avait présenté les rencontres internationales qui clôturèrent à Nairobi la décennie de la femme. Nous nous étions promis de revenir sur cet événement, en consultant plus longuement des membres de la délégation rwandaise et quelques autres dames appartenant à un milieu social ou culturel différent. En tout, une dizaine de personnes ont bien voulu répondre à nos questions qui portaient surtout sur la situation de la rwandaise face à son vis-à-vis masculin.

Femmes et société rwandaise



Nous avons été frappés de l'étonnante convergence des réponses. Si bien que, pour éviter les répétitions, nous avons choisi de publier "in extenso" l'interview que nous a donnée Madame MUKAYIRANGA Landrada, responsable de la Direction Éducation Populaire et Promotion Familiale au Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales. Nous n'irons pas jusqu'à dire que l'opinion de toutes les rwandaises s'identifiera à celle de Madame MUKAYIRANGA, mais beaucoup se retrouveront dans ses propos.

Le texte que nous publions est donc un point de vue personnel. Est-il toujours à propos alors qu'un projet du "Code Familial" est en discussion ? L'auteur ne serait sans doute pas fâchée si les dispositions du nouveau code rejoignaient certaines de ses propositions.

Ce texte est donc perfectible. On pourrait lui objecter en effet que plusieurs femmes remplissent déjà des charges publiques (agronomes, secrétaires, conseillères communales, députées, l'armée et la police leur ont ouvert leurs portes...). On pourrait lui reprocher de se faire davantage l'écho de la femme citadine. Il est possible que la paysanne puisse faire entendre un autre son de cloche.

Enfin, cette interview était déjà rédigée au moment où nous apprenions la nomination de deux autres dames au Comité Central du M.R.N.D. Cette bonne nouvelle confirme la volonté de nos dirigeants d'associer les femmes au développement du pays. Elle réjouira tout le monde.

N.D.L.R.

DIALOGUE : Madame, quelle est la position de l'Etat Rwandais par rapport aux droits de la femme ?

MUKAYIRANGA Landrada : Le Rwanda a été le premier pays d'Afrique à ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Mais pour des raisons peu claires, le législateur rwandais ne semble pas pressé d'appliquer cette convention.

Les auteurs de l'Avant-Projet du Code de Famille, actuellement à l'étude, semblent avoir ignoré son existence puisqu'ils ont reconduit purement et simplement les inégalités du Code actuel controversé. Il est étonnant que l'évolution dans l'amélioration du statut juridique au niveau des textes (conventions internationales, mesures législatives internationales) n'ait pas suivi le même rythme dans la pratique. Sous le poids des traditions et des coutumes, la femme rwandaise continue d'être subordonnée à l'homme et d'être privée de la jouissance de certains droits.

Malgré tout, le sort de la femme rwandaise est meilleur que celui de ses consœurs africaines. De même, on doit reconnaître dans nos traditions le respect dû à la femme. Toutes ces considérations font dire à certains que la rwandaise jouit de privilèges exorbitants et qu'elle devrait donc se tenir tranquille et n'émettre aucune revendication.

DIALOGUE : Pour vous donc, la femme rwandaise est discriminée ?

M.L. : Oui en quelque sorte. Le système d'éducation familiale contribue à faire d'elle un être subordonné à l'homme. Elle est privée du droit d'héritage; elle travaille plus que d'autres. Elle continue d'être frappée d'incapacité juridique. Il lui faut l'autorisation de son mari pour ouvrir un compte en banque, demander un crédit, acheter un immeuble.

En même temps, on voit de plus en plus d'élus ou pour entretenir un "deuxième bureau". Toute la famille pâtit de ce gaspillage.

La femme n'est pas suffisamment représentée

"Mais où donc sont les femmes ?"

L'anecdote ci-après est un bon exemple de la manière dont journalistes et chercheurs trouvent le moyen d'attirer l'attention sur les hommes : Après avoir parcouru plus de 150 reportages sur le développement d'un village en lade état y trouver nulle mention du rôle joué par les femmes, une journaliste indienne écrit : "Mais où donc sont les femmes ? Leur présence n'échappait ni à l'instinct, ni à l'observation. On les voyait porter le fourrage au bétail, souper l'herbe ou de grosses branches et les transporter sur des tertres glissants. Et pourtant aucun homme ni aucune femme de notre équipe n'a cru utile de signaler ce rôle". (Sumati Sridharan, 1975).

se de décisions concernant la direction des affaires du pays. Juridiquement les femmes ont les mêmes droits que les hommes au niveau de l'enseignement et de l'emploi. Pourtant, il existe peu d'écoles pour filles après le niveau primaire. En corollaire, l'orientation scolaire des filles les confine dans des métiers traditionnellement

féminins (arts ménagers, monitrices sociales, enseignantes) et donc les exclut des carrières de grande utilité économique et politique. D'où le perpétuel retard dans la scolarisation des filles puisqu'il y a très peu de cadres féminins sur le marché de l'emploi. Cette absence s'explique aussi par le refus de confier aux femmes de grandes responsabilités aussi bien dans le secteur public que privé.

DIALOGUE : Selon vous, quels sont les facteurs responsables de cette discrimination ?

M.L. : A mon avis, la discrimination féminine est le résultat de la coutume, des facteurs économiques et du niveau d'instruction.

~ Coutume : Les rôles stéréotypés qu'on assigne aux filles de la petite enfance à l'âge adulte leur inculquent un sentiment d'infériorité. Les filles sont enfermées dans des carcans tels : la soumission, la docilité, le respect des traditions (être une bonne épouse et une bonne ménagère). Tout ce climat étouffe en elles l'aspiration à un leadership quelconque, spécialement dans le ménage.

~ Facteurs économiques : L'extrême pauvreté des femmes constitue l'un des obstacles majeurs à leur libération. Elles sont davantage préoccupées de leur survie matérielle, la leur et celle des membres de leurs familles, que de leur promotion collective. En effet, il faut d'abord manger avant de philosopher.

~ Faible instruction : Le faible niveau d'instruction de la femme rwandaise fait qu'elle subit à son insu plusieurs formes de discrimination. L'ignorance la maintient dans la routine des traditions et des pratiques. Une solide formation lui révélerait ses droits et lui inculquerait beaucoup plus d'aspiration vers un meilleur statut et un mieux être.

DIALOGUE : Que proposez-vous alors pour abolir ce décalage ?

M.L. : Des réformes au niveau juridique et spécialement à trois niveaux où le législateur s'est montré particulièrement conservateur. Ce sont le Droit de la Famille, le Droit Pénal, le Droit de Nationalité.

■ Droit de la Famille : Le Code de la Famille actuel et la coutume soumettent la femme à son mari, la frappe d'incapacité juridique et l'oblige à suivre son mari partout où il décide de résider. La femme joue un rôle de suppléance en matière de responsabilité parentale. D'autre part, dans la gestion du patrimoine familial, la femme ne peut prendre aucune décision. Elle est confinée dans le rôle de gestionnaire et n'a pas le droit de disposer des biens comme son mari. Elle n'a pas non plus le droit d'héritage ni dans sa famille d'origine, ni dans celle de son mari. Celui-ci peut lui accorder le droit d'usufruit et non de propriété.

En cas de dissolution du mariage, la femme est beaucoup plus pénalisée que l'homme pour ce qui est des causes de rupture. Tout adultère de la femme peut entraîner le divorce aux torts de cette dernière. Il n'en va pas de même de l'adultère du mari.

Tout cela est contraire à l'esprit et à la lettre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme. Le Code de la Famille doit donc être révisé pour garantir les mêmes droits à l'homme et à la femme rwandais. Pendant le mariage et lors de sa dissolution.

■ Droit Pénal : Nous assistons ces derniers temps à de multiples conflits conjugaux et à la multiplication d'enfants naturels, engendrés par des hommes mariés. Cette situation cause beaucoup de préjudices à l'équilibre et à l'harmonie du ménage.

Il y a un problème social très grave pour lequel on ne parvient pas à trouver de solution acceptable au

niveau du Droit de la Famille. Mais, puisque ce sont des "mâles" qui créent de telles situations (naissances irrégulières), on les banalise. Pourtant, l'adultère devrait être puni avec la même sévérité, qu'il soit commis par une femme ou par un homme.

Au sujet de l'avortement, les peines prévues par le Code pénal pour le réprimer me semblent disproportionnées. Je m'explique.

Une femme se fait avorter pour des raisons profondes: "désespoir, carrière brisée, censure sociale, évanouissement ou grande compromission des chances de trouver un mari à son goût, etc..." L'homme qui met une fille enceinte ne connaît aucun de ces tourments. Est-il juste alors de pénaliser à outrance la femme qui, en désespoir de cause, tente de remédier toute seule à une situation de malheur ? Faut-il punir seulement la femme pour un acte qui, de toute évidence, lui évite d'être victime d'une situation qui devrait être assumée à deux ?

■ Droit de Nationalité : Le droit rwandais de la nationalité prévoit la possibilité pour un homme rwandaï de transmettre la nationalité rwandaïse à une épouse étrangère. Cette possibilité n'est pas reconnue à la femme rwandaïse qui épouse un étranger. Je propose qu'on reconnaisse ce droit à la femme. Après avoir gagné l'égalité complète entre l'homme et la femme sur le plan strictement légal, le combat restait à mener pour l'égalité dans les faits et les pratiques quotidiennes. Pour le moment la lutte est à mener sur deux fronts : au niveau de la loi et dans les faits.

DIALOGUE : Pourquoi n'y a-t-il pas au Rwanda de femmes chefs d'entreprises ?

M.L. : On constate malheureusement qu'à diplôme égal et aux mêmes qualifications un homme a plus de chance

d'être nommé à ce genre de postes que sa collègue. Quelques années après l'université, un cadre masculin peut se voir confié un portefeuille ministériel, la direction d'une banque, un projet de développement, une juridiction, une préfecture, etc... Mais une femme de mêmes qualifications occupera indéfiniment des postes modestes. Ce qui ne permet guère de valoriser ses capacités comme on le fait pour son collègue.

DIALOGUE : Y'a-t-il des forces susceptibles de faire évoluer la situation ?

M.L. : Oui et elles sont multiples. Une mobilisation des femmes rwandaïses pourrait se faire notamment par le biais de l'organisation nationale des femmes (URAMA) ou tout autre mécanisme. Tel un service public pour la promotion de la femme.

Mais, il n'est pas dit que la cause de la femme ne puisse être défendue efficacement au sein d'un cadre institutionnel moins prestigieux. Les O.N.G. des femmes jouent par exemple un grand rôle dans la mobilisation des femmes.

Nous pensons également que le Bureau Provisoire de l'URAMA rattaché à la Présidence du M.R.N.D. et le Service Informel du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales pour l'intégration de la femme au développement sont loin de correspondre à l'idéal d'un mécanisme national susceptible de mener des actions d'envergure pour les femmes. A cause de leur caractère informel.

Quant à l'Office National de la Population, il faut se garder de le confondre avec une institution chargée de la promotion de la femme. Ses programmes profitent certes largement aux femmes. Mais c'est un office qui a une mission spécifique en matière de population. C'est dans ce cadre que ses programmes doivent être compris.

DIALOGUE : Quelles actions concrètes proposez-vous à la société et surtout à la femme pour l'abolition de toute discrimination ?

M.L. : Parmi les actions possibles, je propose de :

- revoir le système d'éducation familiale pour corriger les préjugés, les idées reçues sur la condition de la femme, les rôles stéréotypés fondés sur la prétendue supériorité du sexe masculin sur le sexe féminin.
- ★ revoir le droit de la famille et accorder les mêmes droits à l'homme et à la femme.
- ★ accorder le droit d'héritage aux femmes.
- ★ associer les femmes au processus de prise de décision à tous les niveaux pour mieux faire entendre leurs voix.
- ★ supprimer l'incapacité juridique des femmes et la prééminence du mari. A deux on n'a pas besoin d'un chef et d'un subordonné.
- ★ atteindre dans l'enseignement la parité entre les effectifs des filles et ceux des garçons à l'école secondaire et à l'université. L'orientation scolaire des filles doit également tenir compte du fait que les femmes doivent avoir droit, comme les hommes, à de brillantes carrières.

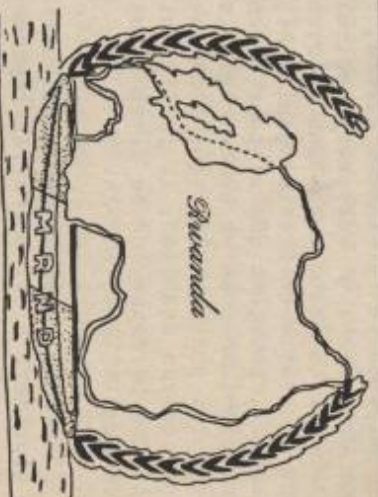
DIALOGUE : Un mot pour conclure ?

M.L. : Les femmes rwandaïses ne jouissent pas encore de tous leurs droits. Malheureusement, la plupart ne s'en rendent pas compte ou alors croient qu'il s'agit d'une fatalité. Elles n'envisagent donc pas d'améliorer leur sort. Les quelques femmes qui exercent déjà des responsabilités politiques, administratives, ou commerciales, devraient montrer que ce n'est pas par galanterie qu'elles détiennent ces postes et qu'elles peuvent faire entendre leur point de vue, sans pour autant faire de la figuration.

L. MUKAYIRANGA

Actualités rwandaïses

En marge du Congrès National



La parole du Président

Pour se faire l'écho du Vème Congrès National ordinaire du M.R.N.D., **DIALOGUE** ne pouvait mieux faire que citer quelques extraits du discours d'ouverture prononcé par le Président-Fondateur du Mouvement, qui est aussi le Président de la République Rwandaïse, le Général-Major HABYARI-MANA Juvénal.

L'anthologie que nous présentons ici ne remplace pas la lecture complète de ce document très important.

N.D.L.R.

REPRIMER LA CORRUPTION

"J'ai fait appel à votre bonne volonté pour combattre cette pratique-ivraie dans le champs de blé de quelques responsables et autres agents, qui pour répondre aux demandes leur adressées, calculent d'avance et attendent quelques avantages opportunistes. Le Rwanda ne peut être un Etat de droit, si, pour obtenir un service, pourtant dû, si pour obtenir une réponse à un problème posé en bonne règle, si pour être engagé à tel poste, malgré que l'on se soit conformé aux procédures établies, il faille faire intervenir une tierce personne, on se livre à quelques comportements vénaux.

J'ai déjà condamné ces pratiques et nous devons les réprimer. Aidez-moi à les réprimer. Poursuivez, je vous exhorte, tous ceux qui attendent des avantages pour rendre un service pour lequel ils sont rémunérés. Poursuivez davantage ceux qui cherchent à corrompre notre société en concédant de tels avantages indus. Mon ambition, dois-je le répéter, est de faire de ce pays un véritable Etat de droit" (p.10).⁽¹⁾

LA COMMUNE : BASE DE DEVELOPPEMENT

"La Commune est la base de notre développement. Et la Commune n'est point ce bâtiment administratif, ni la personne qui y exerce son autorité. La Com-

(1) Les citations sont extraites du "Discours d'Ouverture du Vème Congrès National ordinaire, publié par le Service de la Documentation à la Présidence du M.R.N.D., Kigali 1985.

mune, base de développement, est cette entité administrative, jouissant de son autonomie, l'ensemble des administrés mobilisés pour constituer le moteur du développement national. C'est dire que les autorités communales doivent être avant tout des animateurs du développement" (p. 12).

"Les ressources financières des Communes sont souvent maigres, très maigres. Avec aussi peu de moyens, il est illusoire d'imaginer que la Commune puisse atteindre sa pleine autonomie. Il me semble donc qu'une des clefs de l'autonomie communale et de sa propre prise en main réside dans ses finances et dans son accessibilité au crédit.

J'insiste donc pour qu'un gros travail de réflexion soit immédiatement entrepris avec comme objectif l'assainissement des finances communales et l'amélioration du fonctionnement du Fonds de Développement Communal" (p. 64).

"C'est au niveau des Communes que nous vivons nos problèmes les plus cruciaux : alimentation, santé, éducation, etc...; c'est au niveau des Communes qu'il nous faudra trouver les solutions à ces problèmes : autosuffisance alimentaire, occupation des jeunes, accumulation des richesses... Le renforcement de nos Communes, même au détriment, le cas échéant, du pouvoir central est une tâche vitale et à ce stade-ci une condition sine qua non de notre développement national" (p. 65).

ADMINISTRATION : LES PELERINS ET LES SEIGNEURS

"Le principal cependant n'est pas la rénovation des textes : le plus important est le renouveau des hommes et des bonnes volontés. Je sais qu'une lé-

gislation inadaptée bloque l'administration. Mais je suis loin de croire que toute notre législation est inadaptée. Ce qui est demandé plutôt aux autorités, c'est d'être convaincu de leur rôle de serviteurs de ceux qu'ils administrent, de guides honnêtes et dévoués.

Je ne peux que regretter l'insouciance de toutes ces autorités qui ne veulent point écouter les doléances de la population, qui gardent le silence devant des problèmes posés, qui cachent leur paresse sous des réponses évasives, qui cachent leur incompétence en renvoyant, sans moindre effort de solution, toutes les questions leur soumises, aux autorités supérieures.

Je ne puis accepter l'insouciance de ces autorités ou de ces agents qui, leur ayant pourtant lancé des convocations signées de leur propre main, renvoie chaque fois au lendemain l'audition des personnes convoquées, en faisant de perpétuels pèlerins devant leurs bureaux de seigneurs. Pourquoi donc convoquer une personne si l'on est pas disponible au jour lui indiqué ? Toute autorité doit savoir que son maître c'est le peuple, c'est là l'essence même de la démocratie" (p. 15-16).

L'EXPRESSION PUBLIQUE VAUT MIEUX QUE LE MURMURE

"Je sais pertinemment qu'il y a encore certains citoyens qui ont peur de s'exprimer publiquement, et qui préfèrent le murmure. Que puis-je faire de plus pour leur montrer mon souci de suivre la politique du M.R.N.D. qui donne droit à chaque individu d'exprimer librement sa pensée, et qui demande de nous engager pour un développement national qui traduit notre volonté propre, notre génie propre, notre propre

sens de responsabilités. Le Manifeste du M.R.N.D. n'affirme-t-il pas : "Les grandes libertés traditionnelles : liberté d'opinion, liberté de presse, liberté de conscience, libertés confessionnelles et leur exercice sont garantis ? Et il ajoute : "ces libertés doivent s'exercer dans la discipline, pour renforcer l'ordre social, consolider la paix et l'unité nationale et assurer le meilleur rendement de chacun dans les activités constructives de la Nation".

J'ai essayé quant à moi de suivre ces principes. Personne n'a été poursuivi pour ses idées exprimées en réunion ou dans un organe de presse. La presse doit être pour nous une lanterne et un trait d'union entre les différentes couches de la population.

Elle ne doit point nous distraire. Elle doit servir de conseiller aux autorités de différents niveaux. Quelle montre sans timidité le bilan des réalisations et il y en a, qu'elle ne nous cache pas nos échecs, sans les dramatiser; qu'elle nous prévienne des dangers si elle est convaincue de les avoir découverts" (p. 17-18).

DES PUBLICATIONS QUI S'ESSOUFFLENT

"Certains ont été affligés par l'essoufflement ou l'arrêt de certaines de nos publications. Je suis de ceux-là. Mais je voudrais réaffirmer que les premiers responsables des publications sont leurs propriétaires. Aucune autorité ne peut se substituer à eux. Le M.R.N.D. lui-même ne peut que leur assurer un climat pour un travail sain et un réel épanouissement dans une totale liberté responsable. Si l'on est fier des réussites, que l'on reconnaisse aussi les échecs" (p. 18-19).

UNE INDUSTRIALISATION REALISTE

"Nous ne voulons pas une politique industrielle idéaliste, qui rêve seulement de bâtir de grandes cités industrielles par le parachutage trompeur d'usines-clé en main, mais qui, au fond, viennent compromettre et anéantir nos efforts et qui nous coûtent plus qu'elles ne nous rapportent" (p.23).

"Favorisons l'essaimage de petites entreprises et les grandes viendront s'y greffer ou naîtront de ces petites unités industrielles" (p. 24).

"Quand on me dit que la plupart d'unités industrielles ont dépensé au moins 5 millions de francs rwandais pour créer un seul emploi, cela suffit pour me convaincre que de telles actions sont loin de répondre à nos attentes" (p. 24-25).

"L'erreur est de croire que tout doit être implanté à la capitale, alors que le milieu rural offre plus d'alternatives intéressantes pour y voir essaimer de petites unités industrielles à technologie intermédiaire que nous pouvons maîtriser mieux et assez rapidement" (p. 25).

"Les expériences vécues dans la ville de Kigali prouvent que le secteur non structuré est grandement générateur d'emplois, tout en procurant à notre marché des produits de bonne qualité à un prix abordable" (p. 26).

L'ECHEC DES ENTREPRISES PUBLIQUES

"Il n'est pas normal par exemple, qu'une entreprise publique emploie 280 personnes là où une

entreprise privée n'en emploierait que la moitié, avec des résultats beaucoup plus positifs. Il n'est pas concevable qu'une banque publique échoue là où les autres banques réussissent. Comment expliquer qu'une imprimerie d'Etat fait faillite, alors que des investissements privés font de bonnes affaires dans le domaine de l'imprimerie et Papeterie ? Il est surprenant de voir qu'une branche qui fait le bonheur des investissements privés, constitue un gouffre pour le trésor public. Là où le particulier obtient un rendement élevé par hectare, l'Etat doit aussi réaliser de bons scores ou se désengager pour céder place à ceux qui réussissent. Réussir ou disparaître, voilà l'échéance devant laquelle sont placées désormais nos entreprises publiques" (28).

UNE POLITIQUE D'AUSTERITE QUI PORTE SES FRUITS

"Le déficit de 3,459 milliards de francs en 1982 est passé à 1,462 en 1983 et 1984 a enregistré un excédent de 1,4 milliards, excédent dans lequel la hausse de prix de certaines de nos exportations tel que le thé avait sa part. En même temps, le taux d'inflation qui était de 12,6% en 1982, 6,6% en 1983 a été ramené à 5,4% en 1984" (p. 30).

"Les résultats enregistrés en 1984 plaident en faveur du maintien de notre politique. Le produit national brut a enregistré un taux de croissance réelle de 1'ordre de 4,6% contre 0,6% en 1983" (p. 31).

CONSOMMER "RWANDAIS"

"J'en appelle à la conscience nationale pour que nous consommons rwandais. C'est une question de bon sens et de civisme".

Vivre au-dessus de nos moyens, ce n'est rien d'autre que d'importer des meubles de bureaux quand nos artisans savent en fabriquer ; c'est aussi porter une robe confectionnée à l'étranger, alors que de nombreux ateliers de confection implantés ici et là peuvent nous la procurer" (p. 35).

"Nous ne pouvons pas nous permettre de gaspiller nos rares devises" (p. 35).

LE COMMERCE NE DOIT PAS ETRE LE REFUGE DES MALFAITEURS

"Je rappelle que le commerce n'est pas le refuge des malfaiteurs : il doit être débarrassé de son étiquette d'activité non transparente. Ces derniers temps, on voit proliférer des sociétés ou établissements qui ne servent que de couverture à d'autres activités illégales. On doit exercer l'activité pour laquelle on est immatriculé au registre de commerce, et non se cacher derrière elle pour faire de la fraude ou servir d'intermédiaire pour des activités de spéculation" (p. 36)

POUR DES PROJETS RENTABLES

"La sagesse, que d'ailleurs nos amis étrangers nous reconnaissent volontiers, nous impose de ne pas vivre au-dessus de nos moyens. Evitons d'hypothéquer l'avenir de nos enfants en nous endettant inconsiderablement pour des actions dont nous ne connaissons pas précisément les tenants et les aboutissants, dont nous n'évaluons pas avec exactitude l'impact en milieu rural. Le moindre dollar emprunté devrait générer directement ou indirectement le même

dollar assorti de ses intérêts. Admettez dès lors que ce calcul fort simple appliqué à la plupart de nos projets remet en question leurs modalités de financement. Admettez donc qu'il n'est pas sain que le Pays s'endette vis-à-vis de l'extérieur pour payer des salaires locaux qu'il faudra rembourser" (p. 54).

ECRIRE N'EST PAS UN PRIVILEGE, MAIS UN DROIT

"L'immense soit d'apprendre et d'en savoir toujours plus sur notre pays et sur le monde pousse notre jeunesse à considérer l'accès à l'information imprimée en général et à la presse écrite en particulier comme un privilège exceptionnel. Il faut que ce privilège s'étende, se généralise, devienne un droit pour tous. Voilà pourquoi nous considérons que la première étape pourrait consister à la création de salles de lecture publique dans les préfectures et dans les sous-préfectures" (p. 69-70).

ENCOURAGER LES JEUNES

"Tous les centres créés pour les jeunes ou fréquentés par les jeunes sont les lieux privilégiés d'une réflexion sur les problèmes de la jeunesse. Il est symptomatique que les jeunes se soient choisis des animateurs bénévoles au niveau même des secteurs" (p. 70).

"La pierre d'achoppement de toutes les initiatives en faveur des jeunes est l'extrême modestie des budgets qui y sont alloués. (...) Il importe qu'un effort soit fait pour qu'une grande partie du budget de l'Etat soit orientée vers des actions en faveur de la jeunesse (p. 71).

Le texte de Paul MBARAGA est extrait d'un rapport de stage présenté à Strabourg pour l'obtention d'une maîtrise à l'Université des Sciences Juridiques, Politiques, Sociales et de Technologie. Ecrites en 1984, ces lignes n'ont rien perdu de leur actualité et viennent bien à propos. Le dernier Congrès ordinaire du M.R.N.D. ne s'est-il pas prononcé en faveur d'une télévision qui serve d'abord les masses populaires ?

Une T.V. rwandaise: pourquoi faire ?

TIRER LES LECONS DES AUTRES



La puissance de communication de la télévision n'est plus à démontrer, tant est fort son impact sur le mode de vie des gens.

Plusieurs Etats africains sont tentés de se doter de cette machine attractive de la sensibilisation, mais très peu ou presque aucun ne parvient à adapter cet outil aux besoins réels et aux possibilités du pays.

Ici, la télévision fait le prestige de la capitale lorsqu'elle n'est pas encore monopolisée à la gloire et au culte du "Père de la Nation". Là, elle fonctionne comme une radiodiffusion : alors que la télévision est d'abord un spectacle, c'est-à-dire qu'elle doit non dire mais MONTRER les événements, il n'est pas rare de regarder un journal télévisé dont la seule image est la personne même du présentateur. Ailleurs,

la télévision tourne ponctuellement grâce à la livraison de films européens ou américains - bonjour DALLAS - Souvent, les émissions sont suspendues faute de budget sinon de pannes fréquentes dont la réparation n'est pas maîtrisée, ou par manque de pièces de rechange, ou coupures prolongées d'électricité.

Pour éviter ces bavures, le Rwanda serait bien avisé, avant de créer sa télévision, d'effectuer des missions d'information (je voudrais dire d'enquête) dans la plupart des pays africains qui ont adopté très tôt la télévision pour tirer des leçons du succès des uns, des difficultés ou de l'échec des autres.

UNE DECISION POLITIQUE

L'énorme investissement nécessaire pour l'installation et l'exploitation de la télévision, sa puissance de transformer la société impliquent une décision politique qui ne peut se prendre à la veille des sommets de Chefs d'Etat, mais mûrie de longue date, délibérée en Congrès préfectoraux, en Congrès National et au Conseil National de Développement (Parlement). Des tables rondes peuvent être organisées au niveau des communes et des préfectures pour que tout le monde participe à la définition de ce que devrait être la télévision rwandaise qui, une fois créée, posera très vite un problème de société.

D'autres problèmes vitaux beaucoup plus urgents préoccupent actuellement le gouvernement rwandais. Il ne pourra pas cependant priver encore longtemps son peuple de la civilisation de l'image qui arrose déjà ses frontières.

Peu importe de savoir quand le Rwanda décidera de créer sa télévision. Ce que je crois, c'est

que tôt ou tard, nous y arriverons. S'il est prématuré de spéculer sur les caractéristiques techniques de cette télévision rwandaise, nous ne pouvons pas rester indifférents vis-à-vis des expériences qui nous environnent. Elles nous invitent des maintenant à une réflexion profonde sur la conception d'une télévision rwandaise par qui ? pour qui ? ses programmes ? sa production ? ses sources ?

Pour le pays le plus pauvre du monde, pour un peuple dont le taux d'agriculteurs par rapport à la population active est le plus élevé du monde, quel-le serait sa télévision sinon une télévision rurale, une télévision éducative.

Le Rwanda, 26.338 km², avec ses 5.600.000 habitants qui deviendront 8.200.000 en l'an 2000, aura davantage besoin de mobiliser, de sensibiliser cette masse de surpopulation aux problèmes vitaux qui la concernent. La télévision n'apportera pas de remèdes miracles. Si elle est bien conçue, adaptée aux vrais problèmes, elle pourrait, en harmonie avec la radio-diffusion, accélérer l'éducation de ceux, nombreux, qui en ont besoin. Ce sont des agriculteurs, des artisans, des élèves, des enseignants, des jeunes qui n'ont pas pu poursuivre des études et des chômeurs tous disséminés sur les mille collines du Rwanda. C'est d'abord pour eux que la télévision doit être conçue c'est vers eux que les programmes d'émissions doivent être prioritairement orientés.

MAÎTRISER LA TECHNIQUE

Cela implique des considérations culturelles que seuls les autochtones peuvent maîtriser. Mais ils devront d'abord maîtriser la technique de diffusion pour mieux concevoir les programmes les plus adap-

tés aux téléspectateurs privilégiés. C'est pourquoi la formation du personnel (journalistes-rédacteurs, caméramen et techniciens) serait un préalable qui éviterait de sombrer dans l'utopie.

On ne pourra pas cependant se passer d'une assistance technique minimum d'une part parce que les accords d'importation de la technologie s'accompagnent souvent de l'obligation de recevoir quelques délégués des détenteurs de la technologie, d'autre part parce que les techniques audiovisuelles évoluent très vite, l'assistance technique pouvant nous servir de pont de rattrapage ou de tuyau d'acquisition de nouvelles techniques.

Parfois aussi, ces accords dans le domaine de la communication sont assortis d'une certaine obligation d'échange culturel. Bien entendu, la télévision rwandaise ne serait pas fermée à la culture étrangère. Celle-ci serait cependant très limitée et en aucun cas, ne se placerait aux grandes heures d'écoute des téléspectateurs privilégiés. Il est donc indispensable de s'assurer avant toute inauguration, des équipes rwandaises capables de produire des émissions rwandaises, de parler KINYARWANDA. Il faudra en plus un poste de réception d'émissions dans les familles. Or combien de Rwandais pourraient se le procurer aujourd'hui ? 80% n'auront pas les moyens ou financiers ou techniques. Si les efforts sont remarquables pour la répartition de l'électricité dans tous les coins du pays, les raccordements non seulement dans les fa-milles mais aussi sur les maisons publiques sont loin d'être généralisés. Une télévision à piles ne serait pas moins coûteuse pour le paysan, voire le fonctionnaire moyen.

Comment alors assurer cette éducation populaire, objet même de la création de la télévision ? Si l'on croit que c'est fondamental pour l'avenir d'un peuple, si celui-ci ne peut pas se payer l'outil nécessaire à la réception des messages éducatifs, il a le droit de l'obtenir, voire l'exiger de l'Etat.

Il ne s'agit pas évidemment de fournir cinq millions de récepteurs mais autant au moins qu'on compte de secteurs dans les communes. Mieux, chaque cellule constituée aurait son poste. Ces récepteurs seraient installés dans des salles publiques de visionnement que la population peut construire elle-même dans le cadre de l'UMUGANDA.

Le bureau pédagogique se saisira de ce nouvel outil pédagogique à la fois pour les programmes scolaires et surtout pour la formation permanente des enseignants. Ainsi, pendant la journée, la télévision serait occupée par le département de l'enseignement nonobstant des coupures de journaux d'informations. Dès le début de la soirée, elle serait prise en charge par les spécialistes de la communication sociale, économique et culturelle destinée à tout public. Les émissions spéciales d'éducation populaire seraient conçues à l'intention des différentes catégories sociales du milieu rural et exploitées sur le terrain par les animateurs prévus à cet effet; un thème par émission suivie d'un débat organisé dans la salle publique de visionnement.

Si la formation du personnel doit être un préalable à la création de la télévision, la mise en place des récepteurs publics serait un préalable à l'installation des studios et émetteurs.

Techniquement, il se posera aussi le problème de relais étant donné le relief montagneux du Rwanda. Une concertation avec les pays de la région permettrait sans doute d'aboutir à un accord sur un satellite des pays des grands lacs qui permettrait d'arrosier les territoires nationaux et faciliterait les duplex avec les télévisions étrangères. Toutefois, une télévision rwandaise, au pays des mille collines, qui ne serait pas la télévision de chaque colline, n'aurait pas de raison d'exister.

Je vois déjà un tollé général de protestations de la part des irréductibles "évolués" de la capitale entre lesquels circulent depuis quelques années, des cassettes vidéo, produits européens ou américains, et pour qui, la télévision serait une agence d'importation de films à leur goût. C'est au gouvernement rwandais de choisir entre ceux-là et 90% de ruraux. C'est une décision politique.

P. MBARAGA

La vidéo

Dans un pays à infrastructure cinématographique modeste et sans télévision, un intrus s'est introduit. La vidéo s'est rapidement répandue auprès des élites locales (haut-fonctionnaires, commerçants, militaires) et des étrangers riches travaillant au Rwanda. Ce volume d'heures de projection privée, s'il n'est pas du meilleur tonneau aux yeux d'un cinéphile averti, jouera certainement un rôle important dans l'évolution de la sensibilité cinématographique des enfants des élites dirigeantes du pays, accroissant le clivage culturel entre la ville et la campagne en l'absence d'une politique culturelle de l'image.

RIK OTTEN

Le cinéma au Zaïre, au Rwanda et au Burundi, Paris, 1984

Dans l'Eglise au Rwanda

Le P. Guy THEUNIS, bien connu de nos lecteurs, a participé de très près à l'élaboration des traductions bibliques dont il est fait mention ici. Son article fait le point de la situation.

Nous nous achèterons donc vers deux nouvelles traductions bibliques en kinyarwanda. Excellente façon d'inculquer le message évangélique dans notre pays.

Deux projets de traduction de la Bible en Kinyarwanda

Il y a pour le moment au Rwanda, deux projets de traduction de la Bible, l'un interconfessionnel, sous l'égide de l'Alliance Biblique Universelle, l'autre, catholique, décidé par la Conférence Episcopale du Rwanda.

LA TRADUCTION DE LA BIBLE EN KINYARWANDA COURANT

Le projet qui a effectivement commencé, le premier, est celui de l'Alliance Biblique Universelle (ABU). L'ABU est une organisation interconfessionnelle universelle dont le but est de diffuser la Bible. Les trois premières œuvres de son action sont la traduction, la publication et la diffusion des Saintes Ecritures.

Ses caractéristiques principales sont d'être universelle et oecuménique. Au niveau mondial, les responsables sont, entre autres, le Dr Oswald HOFFMANN (USA) et le Cardinal ARINZE (Cardinal nigérian, président du Secrétariat pour les non chrétiens au Vatican). Au Rwanda, les responsables en sont le Pasteur Michel TWAGIRAYESU (de l'Eglise Presbytérienne), le Pasteur Evariste MUNYABARAME (de l'Eglise de Pentecôte) et le Père Léopold VERMEERSCH (du Centre National de Pastorale), respectivement Président, Secrétaire Exécutif et rapporteur de la Société Biblique au Rwanda.

Le projet d'une traduction de la Bible en kinyarwanda courant est venu du fait d'une part que les catholiques ne possèdent pas de Bible complète, et d'autre part que les différentes Eglises protestantes et adventistes ne sont pas satisfaites de la traduction de la "Bibiliya Yera", la seule Bible en kinyarwanda actuellement sur le marché.

Tout débuta en septembre 1979 par un séminaire d'une semaine où des représentants des différentes Eglises du Rwanda furent délégués, et où furent acceptés les principes d'une nouvelle traduction, principes basés sur "les directives concernant la coopération interconfessionnelle de la traduction de la Bible", document publié en commun par l'ABU et le Secrétariat de l'Unité des Chrétiens. Ce sont les principes d'une "traduction à équivalence dynamique", tels qu'on les trouve exposés dans les livres de Charles R. Taber et Eugène A. Nida : "La traduction : théorie et méthode", ou de Jean-Claude Margot : "Traduire sans trahir".

Outre différentes conférences et des essais de traduction en carrefours, y fut aussi acceptée la méthode de travail, et furent mis sur pied des instances provisoires :

● Un comité de traduction où figuraient l'abbé Edouard GAKWANDI, Mr GATWAZA (de l'Eglise Presbytérienne) et Mr Peter GUILLEBAUD (de la ligue de la lecture de la Bible, qui deviendra le coordinateur de ce comité).

● Un groupe de vérificateurs, comprenant essentiellement des bibliistes d'une part, et des stylistes de l'autre : son rôle est de vérifier que la traduction est bien fidèle au texte original et de veiller à ce qu'elle soit à la fois simple et correcte en kinyarwanda.

● On décidait aussi que tous les textes seraient envoyés aux différents responsables d'Eglises pour qu'ils puissent faire toutes les remarques désirées.

Le démarrage fut très lent, d'une part à cause du fait que les traducteurs ne travaillaient pas, à ce moment, à temps plein, d'autre part du fait que le vocabulaire employé dans les différentes Eglises diverge beaucoup aussi bien pour les noms propres que pour les noms communs.

Ainsi, fallut-il près de deux ans pour publier le premier évangile : "*Ubutumwa Bwiza ukw'ubwatswe na Mwiko*". Ce premier essai est fort imparfait, mais il fut une étape (cf l'article dans DIALOGUE N° 95 de nov-déc 1982, p. 58-74).

Heureusement, par la suite, le travail s'accéléra : les traducteurs travaillant à temps plein ou à mi-temps. Mais surtout ce qui permit d'avancer, ce sont les sessions de Gihindamuyaga qui ont lieu chaque année depuis 1982 : au cours d'une semaine, le comité des traducteurs et celui des vérificateurs, avec les responsables d'Eglises qui le peuvent, cherchent ensemble une solution à toutes les difficultés, aussi bien celles qui concernent les principes et les méthodes de traduction, que

celles de terminologie ou de traduction de passages difficiles, ou comme lors de la session de cette année, celles qui concernent la publication : introduction des livres, notes en bas des pages, glossaire, index, cartes, etc...

Après l'évangile de Marc, furent publiés en 1982-1983, d'abord de petits livrets avec des extraits du Nouveau Testament :

- 6 livrets de lecture facile "*Ukuru Nziza*" A, B1, B2, C, D et E, qui connaissent un grand succès;
- ensuite le livre "*Yezu ni nde ?*" avec les passages essentiels du Nouveau Testament.

— Cette année a paru l'Evangile de Jean "*Yohani*", dont la qualité, aux dires de la plupart, est de loin supérieure à celle de Marc.

On espère la parution pour bientôt des évangiles de Matthieu et de Luc, celle du livre des Actes des Apôtres, et finalement de tout le Nouveau Testament pour lequel l'essentiel du travail est déjà terminé. Toute la Bible est à prévoir vers 1992.

● TRADUCTION CATHOLIQUE DE L'ANCIEN TESTAMENT

Le deuxième projet est né, au sein de l'Eglise Catholique, dans le cadre de la Commission pour la traduction du Missel.

Comme on le sait, depuis longtemps, il existe au Rwanda, deux missels différents que l'on appelle souvent, d'après les lieux d'impression, Missel de Butare et Missel de Nyundo, ou d'après le nom de ceux qui en sont les pionniers, Missel de Kagame et Missel de Bigirumwami.

Depuis plusieurs années déjà, on désire parvenir à un missel unique et national. Pour ce faire, une commission qui travaille avec la participation d'abbés de tous les diocèses du pays et dont les travaux avancent rapidement a été mise sur pied (cf article dans DIALOGUE n° 88, sept-oct 1981). Mais pour un missel, il faut non seulement traduire les prières, mais aussi les lectures, et partant une traduction de la Bible.

De plus, depuis longtemps, s'exprime dans le pays le désir d'avoir une Bible Catholique complète. Comme on le sait, pour l'Ancien Testament, il n'existe encore, outre les traductions liturgiques, que le livre publié à Kabgayi en 1976, par l'abbé alphonse NTEZIMANA "Ingingo, s'ingenzi zo malyi Bibiliya zewekeye Iseseremo Iya Kera" qui ne donne que des extraits de l'Ancien Testament.

Aussi de nouvelles traductions de ces livres ont été mises en route, à Butare par l'abbé Kagame, à Nyundo par l'abbé Gakwandi. Dans le cadre du cercle Saint Paul, qui dans le temps, au Grand Séminaire de Nyakibanda, a traduit bon nombre de livres du Nouveau Testament, ces dernières années le travail a repris pour tous les livres de l'Ancien Testament dont n'existait pas encore une traduction complète. Malheureusement aucun de ces différents projets n'a abouti à un résultat complet et valable.

Voilà pourquoi, dans sa session des 22-26 novembre 1983, la Conférence Episcopale du Rwanda a mis sur pied une Sous-Commission Episcopale pour la Traduction de la Bible, présidée par Monseigneur Perraudin et composée au départ de 10 membres : Mgr NYIBIZI (modérateur), les abbés LINGUYENIZA, MISAGO, GOMBANIRO, C. KALISA et S. HABYARIMANA, et les Pères VERMEERSCH, VAN DER MEERSCH, TARDIF et THEUNIS.

Cette sous-commission s'est réunie pour la première fois à Kabgayi, le 19 décembre 1984 pour définir surtout les principes de traduction, sa méthode de travail et la répartition de celui-ci entre les membres. Ceux-ci se sont alors mis au travail. Suite au décès de Mgr NYIBIZI, c'est le Père Jean VAN DER MEERSCH qui a été désigné comme modérateur.

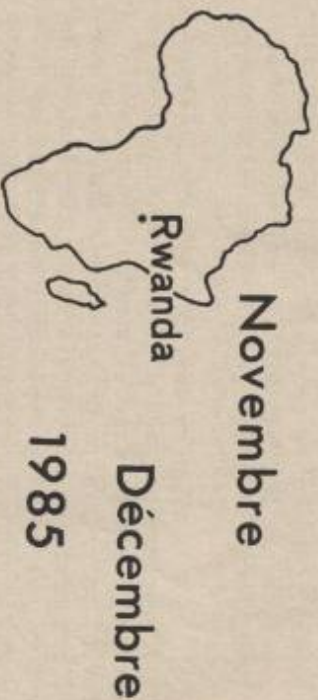
À la réunion des 18 et 19 avril 1985, après la première période d'essai, les principes de traduction furent précisés. La méthode de travail fut revue, un glossaire de base fut établi, et surtout l'organisation du travail futur fut établie de façon à ce que le plus rapidement possible, et à partir des différents travaux déjà réalisés et photocopiés, on puisse arriver à une traduction complète et harmonisée de l'Ancien Testament.

Pour ce faire la Sous-Commission sera élargie à des membres venant de tout le pays, des traducteurs ont été engagés à temps plein et on fera appel à d'autres vérificateurs. On espère la traduction complète de l'Ancien Testament dans 5-6 ans.

G. THEUNIS

Oecuménisme

Un séminaire sur la communication et la culture a été organisé à Kigali (janvier 86) par le Conseil Oecuménique des Eglises. Une question était débattue : COMMENT INTEGRER LES ASPECTS DE LA CULTURE LOCALE DANS L'EVANGELISATION. Une brillante démonstration de cette thèse fut l'excellente et originale représentation de la Nativité par le Ballet Amasimbi n'Amakombe, donnée à Kigali en marge de ce séminaire. DIALOGUE se promet d'y revenir.



JOURNÉE NATIONALE DES HANDICAPÉS

3 novembre: clôture officielle d'une semaine de partage avec les handicapés. Manifestations qui s'inscrivent dans le cadre de la décennie des Nations Unies (1983-1993) pour les handicapés.

On recense officiellement quelques 5.200 handicapés au Rwanda. Des milliers d'autres vivent dans l'anonymat, éparpillés sur les collines.

Une fête au stade régional de Nyamirambo avec défilé et jeux a marqué cette journée. Le souvenir du regretté Abbé Fraise NDAGIJIMANA fut évoqué et le gouvernement s'est engagé à créer un "centre national de réadaptation des handicapés".

Est-il besoin de rappeler à nos lecteurs l'existence du Centre de Gatagara et celui des Sourds-Muets à Butare ? Ces deux institutions ont fait leurs preuves et méritent estime et soutien.

SOMMET DE LA C.E.P.G.L.

Gisenyi les 30 novembre et 1 décembre : septième sommet de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.). Étaient présents les trois Chefs d'Etat des pays membres (Rwanda, Zaïre, Burundi).

Créée en 1976, la Communauté a mis en place quelques institutions telles la Banque de Développement des Etats des Grands Lacs (B.D.E.G.L.), l'Institut des Recherches Agronomiques et Zootechniques (IRAZ), l'Électrification des Grands Lacs (E.C.L.).

Mais de sérieux problèmes budgétaires obligent désormais la communauté à opérer des coupes sombres dans ses programmes et son personnel. Sont supprimés les 25 postes de chefs de section et d'adjoints; les divisions sont ramenées de 10 à 6, et le personnel d'exécution fortement réduit. Le Secrétariat Exécutif a dû se séparer de 47 collaborateurs sur les 134 qu'il disposait jusque-là. La restructuration devrait se poursuivre.

LES PRISONNIERS EN ROSE !

"Noir c'est noir, il n'y a plus d'espoir". Finie la mélodie qu'égrenait peut-être le prisonnier rwandais dans sa culotte et sa chemise couleur de cendre. Désormais, il pourra voir la vie "en rose". Car, le 15 décembre 1985, tous les prisonniers du pays ont troqué leur costume sombre, hérité de la colonisation, contre un uniforme rose.

Ce changement de couleur signifierait-il que nos prisons se transforment ? Des lieux de détention et de châtement vont-ils devenir des centres de réédu-

cation ? Nous pouvons l'espérer. A preuve de ceci, le gros effort entrepris partout (en particulier avec l'aide des Eglises et des assistantes sociales) pour organiser dans les prisons des cours et des formations de tout genre et de tout niveau. La société rwandaïse reconnaît désormais au prisonnier sa dignité et s'apprête à le réintégrer.

➤ CREATION D'UNE REGIE DES AEROPORTS DU RWANDA

L'aéroport International Grégoire KAYIBANDA vient d'être doté de nouvelles infrastructures évaluées à + 3 milliards FRW: un nouvel aérogare, une centrale électrique de secours, des équipements modernes de télécommunication, le renforcement de la piste et l'agrandissement de l'espace de stationnement.

Ces aménagements ont conduit le Conseil du Gouvernement (6.12.1985) à adopter un arrêté présidentiel créant la Régie des Aéroports du Rwanda (REAR). La REAR reprendra certains services de la Direction de l'Aviation Civile et jouira d'une certaine autonomie.

➤ LES GORILLES DE MONTAGNE PERDENT LEUR PROTECTRICE

Dian FOSSEY, zoologiste américaine, protectrice des gorilles du Parc des Volcans, a été découverte assassinée le 28 décembre dans son gîte au pied du Bisoke. Elle avait 53 ans.

Dian FOSSEY était arrivée au Rwanda en 1967 et avait fondé en septembre de la même année le KARI-SOKE RESEARCH CENTER, situé à 3000 mètres d'altitude entre les volcans Karisimbi et Bisoke. Avec le temps,

le premier campement était devenu un centre de recherches internationales où se pressaient les étudiants, les chercheurs, mais aussi les cinéastes, les journalistes et les photographes.

Encouragée par le célèbre paléontologue

LEAKEY, Dian FOSSEY se passionna pour les gorilles et entreprit la mission redoutable et périlleuse de les protéger contre les braconniers ... et parfois aussi contre les touristes. Son livre "Gorillas in the Mist" publié en 1983 et traduit en français sous le titre "Treize ans chez les gorilles" l'avait fait largement connaître.

D'où l'émotion internationale (nombreux articles dans la presse étrangère) qui a marqué la participation brutale de Dian FOSSEY. Citons ces propos repris par LE MONDE du 31/12/1985 :

"Je n'ai pas d'amis", avait-elle la coutume de dire, et "Plus on apprend sur la dignité du gorille, plus on cherche à éviter les gens".

Selon ses vœux, Dian FOSSEY a été enterrée à Karisoke, le 31/12/1985 dans le cimetière qu'elle avait aménagé pour les gorilles tués par les braconniers.

➤ VÈME CONGRES ORDINAIRE DU M.R.N.D.

Tenu à Kigali du 20 au 23 décembre, le Vème Congrès ordinaire du M.R.N.D. (Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement) a rassemblé quelques 500 congressistes venus de toutes les régions du pays et même de l'étranger.

Les moments forts furent sans doute les discours d'ouverture et de clôture prononcés par le Chef de l'Etat, le Rapport du Comité Central sur la mise

en pratique des recommandations du IVème Congrès, la présentation des projets de résolutions. Ces résolutions s'articulaient autour de cinq domaines : politique - économie - social - éducation, culture et recherche scientifique - politique extérieure. Soigneusement préparées dans les congrès préfectoraux, ces résolutions ont été enterminées par le Congrès. Même le problème de l'"équilibre scolaire" a été évoqué sans passion.

Soulevée par deux congrès préfectoraux (Cyanguu et Ruhengeri), une question relative à la presse a retenu l'attention. Le Chef de l'Etat a réaffirmé son soutien à la presse responsable qui oeuvre pour le développement du pays. Il a condamné celle qui viserait à distraire le peuple, à entretenir des débats stériles ou à publier des informations non véridiques ou diffamatoires.

Un Congrès sans fausses notes qui fut aussi une "fête" dans la tradition du pays. Joie de se rencontrer, repas partagés, spectacle présenté par le Ballet National et réception agrémente par l'Orchestre Impala.

● L'ARCHEVEQUE DE KIGALI QUITTE LE COMITE CENTRAL

Dans son allocution qui mettait un point final au Congrès du M.R.N.D., le Chef de l'Etat a annoncé le départ du Comité Central de Mgr Vincent NSENGIYUMVA, archevêque de Kigali et président de la Commission Sociale. En guise de reconnaissance pour les services rendus et pour signifier la bonne collaboration entre l'Eglise Catholique et l'Etat Rwandais, le Président de la République a élevé le prélat au titre de Grand Officier de l'Ordre National des Mille Collines.

DIALOGUE

A travers livres et revues

Paul RUTAYISIRE

L'EVANGELISATION DU RWANDA (1922-1945)

ETUDE ANALYTIQUE DES MOYENS ET METHODES
D'EVANGELISATION A TRAVERS LA CORRESPONDANCE DE MGR CLASSE, LES ECRITS MISSIONNAIRES ET LES TEMOIGNAGES ORAUX DE QUELQUES BANYARWANDA.

721 pp.
Fribourg 1984

Une thèse de doctorat en Histoire de l'Eglise vient d'être brillamment défendue à l'Université de Fribourg/Suisse. Elle porte sur un sujet qui intéresse de près l'histoire ecclésiastique de notre pays et tout particulièrement le personnage de Mgr Classe. Nous faisons part à nos lecteurs de son contenu et de quelques appréciations formulées par le Père Richard Friedli, professeur à la même université.

N.D.L.R.

● BUT ET DELIMITATION DE LA RECHERCHE

Le mouvement de la "négritude" (dès 1934) et le phénomène de la décolonisation politique, économique, ecclésiastique et mentale en Afrique (à partir de + 1955) sont souvent accompagnés de dénonciations à l'égard du passé missionnaire. Il est encore difficile aujourd'hui, vu le contexte émotionnel surchauffé, de présenter cette partie récente de l'histoire de l'Eglise. Elle doit trouver son chemin entre l'hagiographie aveugle et la destruction par principe.

Ce travail veut :

- dépasser les lieux communs comme "christianisation = colonisation = civilisation";
- remplacer l'évangélisation du Rwanda dans son contexte (à partir de + 1900);
- centrer cette étude autour de la personnalité de Léon-Paul CLASSÉ (1874 - 1945, arrivé au Rwanda en 1901), le premier évêque du Rwanda (depuis 1922).

L'analyse se limite aux moyens institutionnels mis en place pour cette action évangélisatrice (catéchuménat, écoles, petit et grand séminaires de Kabgayi et de Nyakibanda, les congrégations autochtones des Benebikira et de Benejosefiti et des responsables laïcs de communautés -des Bakuru b'inama-).

Cette recherche missiographique s'insère dans l'effort méthodologique et analytique des historiens, issus du Tiers-Monde, de réécrire l'histoire de leurs Eglises à partir des personnes concernées et non plus à partir de la métropole occidentale (cfr. les remarques faites par des historiens de l'Eglise, durant le congrès de FATWOT-Afrique à Accra, 1977).

● METHODE

La recherche se réfère à deux types de sources, qui fournissent, toutes deux, un matériel original, pas encore publié ailleurs, accessible seulement dans les archives ou sur les enregistrements magnétophoniques.

★ Sources écrites

- ☆ dans les Archives et Bibliothèques à Bruxelles/Tervuren (correspondances et rapports entre les agents coloniaux et le Ministère des Colonies),
- ☆ dans les Archives de la Société des Pères Blancs à Rome pour les correspondances entre les chefs de mission et leur évêque ou leurs supérieurs régionaux ou généraux, la correspondance privée et, surtout, les diaires des 9 premières missions au Rwanda et des 5 premières au Burundi,
- ☆ dans les Archives de la Société des Nations à Genève,
- ☆ des copies conformes de documents (lettres, circulaires) conservés à l'Archevêché de Kabgayi.

★ Sources orales

Ces documents manuscrits, dactylographiés ou imprimés ont été mis en rapport avec les souvenirs de 70 personnes, qui se réfèrent à ces événements autour des années 1925. Ces témoins furent rencontrés par l'auteur entre mai 1981 et avril 1982, dans des camps de réfugiés au Burundi et en Tanzanie. Vingt-deux témoignages importants pour la recherche sont transcrits et traduits.

● REALISATION

L'auteur se réfère essentiellement à ces sources écrites et orales de première main. Les références rares à des auteurs ecclésiastiques - Pères Van Overschelde et L. de Laeger - ou à des historiens de l'évolution socio-politique du Rwanda - I. Linden, D. Murego, P. Erny et J.P. Chrétien - ne sont faites que pour préciser la propre interprétation de l'auteur de la mise en place des institutions ecclésiastiques au service de l'évangélisation au Rwanda. Voici le contenu sommaire des chapitres :

1. Début de la mission au Rwanda (1900-1920) :
Fondation, répercussion de la première guerre mondiale, tensions, délégué apostolique pour le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi, Mgr Hirth.
2. Episcopat de Mgr Classe (1922-1945) :
finances, succursales, congrégations indigènes, catéchuménats, conversion des jeunes Batutsi, rapports avec la cour royale, destitution du mwami Musinga en 1931.
3. Conclusion,
qui résume les résultats de la recherche et de l'enquête et ouvre des perspectives pour une histoire et une théologie africaine, qui ne soient pas que la répétition d'idéologies pro-ou anti-blanches.

● PLUSIEURS POINTS ORIGINAUX

Ce travail comporte plusieurs points originaux, qui font avancer la connaissance de l'histoire africaine et rwandaise en rapport avec les forces occidentales de la première moitié de ce siècle :

- Apport méthodologique :
Pour élaborer les apports complémentaires des

sources écrites et orales, la critériologie de l'auteur ouvre des perspectives utiles et assez nouvelles.

- Confirmé par le détail de la critique faite aux missionnaires :

Tout un ensemble d'accusations est confirmé à travers ce matériel, sans que, pour autant, l'auteur fasse des commentaires personnels voire polémiques :

- ~ collaboration entre missionnaires et soldats coloniaux;
- ~ violence et contrainte utilisées par les missionnaires (P. Brard - P. Loupias - les Basukuma);
- ~ collaboration entre missionnaires catholiques et gouvernement tutsi;
- ~ course entre catholiques et protestants pour occuper le territoire et pour contrôler le pouvoir politique, les écoles et les hôpitaux.

~ les implications psycho-sociales de la "tornade" des conversions en masse au Rwanda.

Quelques évidences de l'histoire de l'Eglise au Rwanda sont éliminées :

- Le choix de Save comme première implantation n'a pas été imposé par le roi, mais obéissait à la préoccupation des missionnaires d'être aux endroits très peuplés.
- Les conditions de la mort du P. Loupias ne permettent pas de parler d'un martyr.
- Les rapports entre Mgr Classe (Rwanda) et Mgr Gorju (Burundi) n'étaient pas harmonieux, mais conflictuels (concernant par exemple l'école et l'emplacement du Grand Séminaire).

- Il n'y avait pas uniquement l'enthousiasme au Rwanda, mais aussi la fatigue, les hésitations et les divergences d'opinion entre l'évêque et des missionnaires ou entre les missionnaires.
- Parmi les "convertis", certains observent un "double jeu" entre le christianisme et la religion traditionnelle.
- Le rôle déterminant qu'a joué Rwigyema dans la destitution de Musinga et les motifs de l'acharnement de Mgr Classe contre Musinga l'accusant d'immoralité, d'attitudes anti-belges et d'anticatholiques sont mis en évidence.

Ce travail est original, parce qu'il fournit un matériel de première main. Il oblige aussi à réviser l'opinion générale sur beaucoup de points dans les débuts de l'Eglise rwandaise, et parce qu'il a su utiliser une méthodologie historiographique adaptée au contexte africain.

R. FRIEDLI

Une théologie africaine

... Un fait est sûr : la théologie chrétienne est entrée dans une ère nouvelle, celle où il s'agit de passer d'un conflit des cultures à une culture de la confrontation. Dans une situation où la croissance sans frein des nantis ne cesse de tirer la corde qui étrangle l'Afrique, il nous faut revenir à notre peuple, devenir son compagnon de vie et de route. Sous l'apparence d'un suicide, c'est la seule issue possible pour le théologien qui renonce à être un spectateur et à vivre en solitaire.

Jean-Marc ELA
"Ma foi d'Africain", Paris, 1985

Courrier des lecteurs

*Lettre à un chrétien
qui arrive pour la première
fois au Rwanda*



Cher ami,

Dans quelques jours, tu vas venir en visite au Rwanda. L'avion va te faire passer rapidement du monde qui t'est familier au monde que j'aime et que, j'espère, tu vas aimer aussi. Tu le sais, on ne peut connaître un pays qu'avec le cœur. Je me réjouis de connaître bientôt tes premières impressions. Il y a presque vingt ans que je vis dans ce pays et je constate chaque jour qu'il est à découvrir constamment. Tes observations seront précieuses car un regard neuf plein de sympathie voit des choses qu'un regard habitué peut ne pas voir. Ainsi, je te remercie déjà des observations dont tu pourras nous faire part.

UN VOYAGE EN SPIRALE

De mon côté, je crois aussi pouvoir t'apporter quelque chose d'utile. Il y a quelques malen-

tendus à éviter. La première fois que je suis venu au Rwanda, j'ai eu la chance de venir sur un bateau de marchandises. C'était en 1967. On venait de fermer le Canal de Suez. Ce bateau nous a fait passer l'équateur dans l'Océan atlantique, a fait escale en Afrique du Sud et nous a conduit à Mombasa. Ensuite, il a fallu franchir l'équateur encore deux fois au Kenya et en Ouganda. C'est dire que le voyage s'est fait en spirale et pas du tout en ligne droite. Il me semble que quelquefois la spirale est une meilleure ligne d'approche que la ligne droite. Avec la ligne droite, si on passe à côté du but, on va ensuite s'éloigner infiniment ! Ce danger est très réel quand on veut découvrir un pays. Malheureusement, les avions modernes décrivent des trajectoires presque rectilignes.

MOTEUR NEUF ET VIEUX BATEAU

Ce bateau dont je te parle était un vieux bateau avec un moteur tout neuf qui devait être essayé avant d'être construit en série. J'ai souvent pensé que ce bateau était une parabole du Rwanda actuel. Le Rwanda, à bien des égards, est un pays où les gens vivent d'une façon vieille. Le Rwanda est un des pays les plus pauvres du monde. Si tu ne fais pas attention, tu peux très bien ne pas le voir. Si tu restes à Kigali ou que tu ne visites que les parcs nationaux (qui sont très beaux), tu ne le croiras pas. Tu diras que le Liban, ou certains pays d'Asie du Sud-Est ou d'Amérique Centrale sont plus pauvres parce que ces pays sont en guerre. C'est vrai que la guerre est la pire des misères. Pour le Rwanda, la paix est un trésor précieux, de même que le climat favorable et que certaines qualités naturelles de la population.

DIALOGUE TRIANGULAIRE

Il faut ici faire une mise au point assez importante. Mon opinion est que lorsqu'on est dans une relation triangulaire, il faut essayer de mettre les trois sommets en communication vraie. Si A parle de C à B, il devrait, dans toute la mesure du possible, essayer de ne rien dire qu'il ne voudrait pas faire entendre à C lui-même. Si je te parle du Rwanda, je voudrais ne rien te dire que mes amis rwandais et même ceux dont je ne suis pas l'ami ne pourraient entendre. Je sais bien que c'est un idéal très difficile. Dire la vérité n'est pas toujours possible. Il faut savoir se taire. J'ai été frappé que même Jésus a été obligé de mentir au moins une fois (Jean 7,8) lorsqu'il dissimule son intention d'aller à Jérusalem. Evidemment, Jésus aime la vérité et désire que nous l'aimions mais de ce qui pourrait être dit, il faut tirer ce qui peut utilement être dit. Remarque que cela ne s'applique pas seulement au mal qu'il faut parfois taire. Il y a aussi du bien qu'on ne peut pas dire. Parfois, on n'est pas capable de bien le dire parce qu'il est trop nouveau pour soi et qu'on en est encore surpris. Soit-même, on n'y a pas encore pensé.

TUTOYER UN MONSIEUR

Donc, le Rwanda ressemble à un vieux bateau qui a un nouveau moteur. Tu risques de ne pas le voir. Beaucoup se sont laissés prendre au piège de certaines apparences. Je prends un exemple sympathique pour me faire comprendre. Tu vas être frappé du nombre incroyable de "Monsieurs" dans le clergé catholique de ce pays. Certains d'entre eux sont très jeunes. Tu ne pourras pas t'empêcher de penser qu'en

les monseigneurisant si tôt on leur a volé leur jeunesse. Prends garde de juger trop vite. Il est vrai qu'en Europe c'est devenu presque impoli d'appeler même un Evêque du titre de Monseigneur. Ici, c'est encore impoli de ne pas le faire mais cela ne veut pas nécessairement dire que les porteurs aimeraient les titres ronflants. J'ai observé qu'on peut facilement tutoyer un Monseigneur plus jeune que soi ou du même âge. Ne soyons pas ridicules en nous arrêtant à des détails aussi relatifs. Les choses importantes sont ailleurs.

UNE JEUNESSE AVIDE

C'est ce qu'on pourrait appeler le nouveau moteur. Il y a ici toute une jeunesse avide. En français, le mot avide appelle un complètement. Normalement, on est avide de quelque chose. Au Rwanda, on peut dire que la jeunesse est avide sans complètement. Il n'y a pas de complètement à cette avidité. C'est là le drame principal du Rwanda.

Plus de la moitié de la population du Rwanda a moins de vingt ans. Il y a 6 millions d'habitants. Cela fait 3 millions de jeunes garçons et filles entre 0 et 20 ans. Sauf pour les nouveaux-nés, dont malheureusement un nombre encore élevé meurt en bas âge, on peut penser que chaque âge compte grosso modo le même contingent. Cela fait 150.000 garçons et filles qui chaque année arrivent à l'âge de commencer l'école secondaire. Il y a moins de 4000 places disponibles. Restent un casse-tête insoluble. Actuellement, un des critères de choix est donné par les points obtenus à un examen de sélection. Cette façon de procéder est probablement inéluctable. Elle prive de façon très nette les enfants des familles les moins pauvres qui sont très préoccupées de la réussite de leurs enfants

et qui ont des moyens pour cela. Certains observateurs attribuent à ce procédé de sélection et aux autres utilisations conjointement que la qualité des études secondaires aurait baissé de façon inquiétante. Il n'est pas sûr que leurs conclusions soient exactes mais ces choses sont en discussion. Le fait qu'on peut en parler est, en soi, un aspect positif de la conjoncture actuelle. De toute façon, même s'ils étaient bien choisis, 4/150 sont trop peu.

Où se trouve principalement cette jeunesse avide ? On la retrouve, entre autres, au Grand Séminaire et dans les congrégations religieuses. Si tu en as l'occasion, essaie d'écouter ce que disent de jeunes religieuses, des novices et des grands séminaristes que tu pourrais rencontrer. Le mot célèbre de Valéry se vérifiera au Rwanda comme ailleurs : les jeunes prophétisent en étant ce qu'ils sont. Cet aphorisme pourrait être critiqué car prophétiser, en christianisme, cela ne devrait pas signifier "dire l'avenir", mais dire la Parole de Dieu pour qu'aujourd'hui nous préparions l'avenir. Tu découvriras une jeunesse avide de tout : de Dieu et ... du karaté, de la Bible et de l'œcuménisme, mais aussi de radios-cassettes, de science et ... de souliers à parements dorés. Ne t'étonne pas : tu pourrais trouver assez facilement un jeune homme en complet-veston avec gilet (ici, on dit "un trois pièces") qui te fera douter que tu n'es qu'à deux degrés de latitude sud. Il pourra t'expliquer comment il espère construire pour ses parents leur première maison en briques avec une partie de sa bourse d'étudiant à l'université. Le mot avidité n'est pas trop fort.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'être choisis pour les études secondaires qui conduisent à un diplôme d'aptitude à devenir fonctionnaire, il y a au Rwanda une prolongation de l'école primaire qu'on appelle les "centres d'enseignement rural et artisanal intégré" (CERAI). Cela représente deux années d'initia-

tion à différents métiers manuels. Cela serait très heureux que tu puisses rencontrer quelques jeunes qui fréquentent ces centres. A leur contact, tu comprendrais, toi aussi, que le Rwanda a un nouveau moteur. Si nous pouvons aider ces garçons et ces filles, qui en sont avides, à se former vraiment, on pourrait préparer pour ce pays un avenir de paix et de progrès. C'est un immense défi pour notre temps : allons-nous pouvoir trouver une formule plus souple que nos vieilles écoles secondaires avec internat pour aider cette grande jeunesse assoiffée de connaissances ?

PRENDRE RACINES

Il n'est pas question dans une lettre si brève, de faire une analyse détaillée de ce problème crucial. Le but de cette lettre est simplement d'attirer ton attention. En terminant, je voudrais te raconter un souvenir qui illustre un aspect de nos problèmes. Quand j'étais vicaire de paroisse, mon curé m'avait demandé de visiter les écoles primaires. Je me souviens d'une de ces écoles où en trois mois j'ai pu célébrer trois fois l'eucharistie. La première fois, j'avais été frappé de l'attention des écoliers mais aussi de leur passivité. C'est à peine s'ils répondaient aux salutations d'usage que le prêtre adresse à l'assemblée pendant la messe et pourtant il n'y avait pas d'indifférence dans leur attitude. Avant la deuxième rencontre, j'ai invité les enseignants à préparer des chants. Ils n'ont pas refusé mais la deuxième messe fut comme la première. Alors j'ai posé la question de savoir si cette messe ne les gênait pas. Ils ont répondu que si je venais une troisième fois, je ne serais pas déçu. Effectivement, la troisième eucharistie fut vraiment enthousiaste comme cela arrive souvent au Rwanda. La participation à la messe n'est pas un vain mot ici. Lorsque je leur ai demandé pour-

quoi il n'en avait pas été ainsi dès la première célébration, ils m'ont répondu que les prêtres précédents n'avaient chacun pu venir qu'une seule fois. A des prêtres qui ne faisaient que passer, ils ne pouvaient pas se confier. La première fois on observe. On ne peut pas s'engager dès la première rencontre. J'ai reçu une nomination (dont j'ai d'ailleurs été heureux par la suite) tout juste après l'unique messe fervente que j'ai eue avec eux. Je t'ai raconté cette épisode pour illustrer une de nos difficultés. Les responsables sont souvent très mobiles. Toutes sortes de causes font qu'on n'a pas le temps de faire un travail en profondeur. Heureusement, il y a des exceptions mais pour ceux qui ne passent qu'une année et parfois moins dans la même fonction, c'est une épreuve très dure de ne pas pouvoir prendre racines et contribuer vraiment à la formation de ceux qui construiront le Rwanda de demain.

En terminant, je voudrais insister pour que tu n'aies pas peur de dire ton avis. Peut-être, devant l'ampleur des problèmes, pourrais-tu ne pas oser. Ce serait dommage car l'Esprit Saint parle mieux dans le dialogue. En Dieu, n'y a-t-il pas aussi une relation triangulaire ?

C. TALBOT

J'exprime mon étonnement

Dans votre n° 114 à la page 96, j'ai lu la recension du livre de J.P. HARROY, faite par R. LEMARCHAND.

J'avais lu avec beaucoup d'intérêt, et souvent quelques sourires, "De la Féodalité à la Démocratie, 1952 - 1982". Mon but ici n'est pas d'en faire des commentaires, ou de défendre Monsieur HARROY.

Je veux seulement exprimer mon étonnement de trouver un texte comme celui de Monsieur LEMARCHAND imprimé dans la revue DIALOGUE. En effet, il me semble qu'il ne s'agit pas d'une recension, mais on dirait d'un règlement de compte, qui a manifestement le ton d'un pamphlet. C'est d'ailleurs cette tonalité dans le texte de Monsieur LEMARCHAND qui me semble injurieuse.

C'est la première fois, pour autant que je me souviens, que je trouve dans la revue DIALOGUE des pages qui sont vraiment blessantes pour une personne nommée. Je pense que des textes pareils ne sont pas dignes d'être imprimés dans votre revue.

J. SEVERY

La rédaction remercie le P. SEVERY pour sa réaction qui mérite toutefois quelques éclaircissements. DIALOGUE dispose d'un comité de rédaction dont les décisions - prises à la majorité - sont souveraines. Collégialité oblige !

La parution d'un article suscite en général un débat très ouvert où les opinions - pas forcément convergentes - s'expriment librement. En conséquence, il se peut que le contenu ou la forme d'un article n'emporte pas l'adhésion unanime des membres de ce comité. Il se peut aussi qu'un texte n'exprime pas du tout l'assentiment général, mais la rédaction juge bon de le publier quand même, vu son intérêt, la personnalité de son auteur, pour faire droit à la liberté d'expression, et dans l'espoir d'entamer un échange d'idées.

Nous serions navrés toutefois si un article pouvait "blesser" quelqu'un. Le P. SEVERY fait bien de remarquer que jusqu'ici nous ne sommes jamais tombés dans ce travers. C'est pourquoi nous regretterions profondément si la recension incriminée pouvait être lue dans ce sens. En tout cas, ce n'était pas notre intention. DIALOGUE entend bien maintenir son style et son éthique !

N.D.L.R.

A propos de la Théologie de la Libération

Nous avons reçu d'un lecteur une longue lettre qui veut réagir à l'article de Laurent NTEZIMANA paru dans le n° 114. En voici un très large extrait qui pourrait alimenter notre dialogue.

N.D.L.R.

Pour moi, la Théologie de la Libération est d'abord me re-connaître, revivre pour re-connaître des frères, mes frères. Les cataloguer en pauvre ou riche, ouvrier ou patron, Est ou Ouest, Sud ou Nord n'a rien de théologique, ni romain ni sud-américain. Mais de plus, pareille théologie ne devrait pas contenir une lutte contre une personne, mais uniquement une opposition à une idée : capitalisme (chef) ou anarchisme (anti-chef) pour se rattacher à une personne : l'Amour incarné. C'est un message de douceur qui rayonné à partir de chacun. C'est notre amour qui doit être imité et non les autres qui doivent nous aimer. Le message de Gandhi me semble plus proche du Christ que la Théologie de la Libération en ce qu'il ne contient aucune "haine". C'est l'homme ressuscité qui, par sa simple présence, sa dignité d'homme, "oblige" les autres à se convertir et non une agressivité, une rébellion. Le verbiage de Rome ou le militantisme de l'Amérique du Sud nous tracent les limites : prêcher le moins ou le plus, où se trouve le Christ percutant qui refusa le pharisien de Rome, mais aussi le zélateur de l'Amérique du Sud.

Je trouve que l'on nous propose trop d'ex-trêmes à force de vouloir tout amender, sauf nous-mêmes. Les querelles de clochers nuisent plus qu'elles ne servent. Pourquoi ne pas concentrer ses forces sur les bases de notre foi, plutôt que de se gargariser d'applications ?

E. de BOURGE

Questions (im) pertinentes

Le Scribe s'est laissé dire qu'un des motifs de la faillite de SOMIRWA serait à chercher dans sa gestion défectueuse. Les dépenses salariales auraient été trop élevées et surtout disproportionnées selon les diverses catégories du personnel.

Et voici que le JOURNAL OFFICIEL (1/11/85) lui apprend que pour réaliser l'ouverture de la procédure judiciaire de la faillite et de la liquidation, sont nommés neuf curateurs dont les honoraires sont fixés à 1000 FRW par heure de séance de travail et par personne. (Ce qui équivaldrait à un salaire mensuel de 200.000 FRW !).

Ces honoraires - pour une société en faillite et à moitié étatique - sont-ils conformes aux appointements prévus par la loi rwandaise pour les diverses catégories de travailleurs ?

Ces heures de travail coïncident-elles avec celles que les curateurs doivent aux services ou aux entreprises qui les payent déjà pour un travail régulier ?

Et si c'était le cas, à qui seront versés les honoraires ? Aux curateurs eux-mêmes ou à leurs employeurs ordinaires ?

LE SCRIBE



KIPHARMA

- Produits pharmaceutiques, vaccins et sérums;
- Produits de beauté;
- Médicaments et vaccins vétérinaires;
- Instruments et accessoires chirurgicaux;
- Microscopes et appareils scientifiques;
- Réactifs et verrerie de laboratoire;
- Produits chimiques pour l'industrie;
- Insecticides, fongicides, herbicides et «dipping liquids»;
- Pulvérisateurs et appareils pour l'agriculture et pour l'élevage.

«LA PHARMACIE DE KIGALI»
ET «SES SUCCURSALES»

Hoechst



HOECHST BURUNDI ET HOECHST-RWANDA,
FILIALE DE HOECHST AG/RFA PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE
PRODUITS PHARMACEUTIQUES HUMAIN ET VETERINAIRE

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR:

- ACIDE NITRIQUE, CHLORHYDRIQUE, SULFURIQUE, ETC.;
- ALCOOL A BRULER ET DENATURE A L'ETHER;
- AMMONIAQUE SOLUTION 25%;
- CREOLINE;
- CARBURE DE CALCIUM;
- FRIGEN R 12 + 22
- HYPOCHLORITE DE CALCIUM;
- PAPIER OZALID;
- SOUDE CAUSTIQUE COULEE.
- THINNER CELLULOSIQUE ET SYNTHETIQUE;

AGRICULTURE:

- CURASOL TYPE «AH» PRODUIT POUR LUTTER CONTRE L'EROSION;
- HERBICIDES, FONGICIDES, INSECTICIDES, ETC.;
- ENGRAIS CHIMIQUES POUR TOUTES LES PLANTES DU JARDIN;
- PULVERISATEURS DE 5 LITRES ET 15 LITRES.

ALIMENTS MINERAUX POUR:

- BETAILS, VOLAILLES, PORCS, ETC.
- BLOCS A LECHER.

BUREAUX ET MAGASINS:

BUJUMBURA, B.P. 90 - TEL. 2556
AVENUE DE L'OUA
KIGALI, B.P. 535 - TEL. 6359
AVENUE DE KIVOVU N° 34

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion.
Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda.
Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE — B.P. 572 KIGALI Téléphone 4178

Abonnements: Rwanda: Un an: 800 fr. rwandais / Etudiant 600 fr.

Abonnement de soutien: 1000 fr. rwandais

Banque Commerciale du Rwanda n° 3778/92 Kigali
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali
ou par un Economat Général.

On peut aussi souscrire un abonnement chez le Père Louis PIEN
à Gemeca (Procure de Kigali).

Burundi: Un an: 1000 fr. bu.

Dominicains — B.P. 2960 Bujumbura

Etranger: Un an: 1000 fr. belges, 50 fr. suisses ou 2500 fr. rwandais
CCP 000-149512-61 Pierre Miasion, Bruxelles

CCP 17-2941-6, Revue Dialogue Rwanda R. Aebischer, Fribourg / Suisse

En vente: à la Librairie Caritas, à Kigali

: à la Librairie Universitaire, Butare } 150 Frw. le numéro.

Adresser la correspondance:

Rédaction et Abonnements « Dialogue » B.P. 572 Kigali

IMPRIMERIE DE KAGAYI